

Conférence du désarmement

Français
Original : anglais

Compte rendu définitif de la mille cinq cent trente-neuvième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 10 mars 2020, à 10 h 5

Président : M. Germán Edmundo Proffen (Argentine)



Le Président (*parle en espagnol*) : Bonjour à tous. Je déclare ouverte la 1539^e séance plénière de la Conférence du désarmement. Mesdames et Messieurs, la séance plénière d'aujourd'hui sera consacrée à la prise en compte des questions de genre dans le domaine du désarmement. Après les observations liminaires de la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, nous entendrons un exposé sur cette question présenté par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Je donnerai ensuite la parole aux délégations, d'abord sur ce point puis sur tout autre. Avant de poursuivre, toutefois, le secrétariat a demandé à aborder brièvement certaines questions à caractère sanitaire.

M^{me} Day (Secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Mesdames et Messieurs les représentants, comme vous le savez, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que la flambée épidémique due au virus de la COVID-19 constituait une urgence de santé publique de portée internationale. Même si cette décision met l'accent sur les mesures prises à l'échelle mondiale pour maîtriser l'épidémie, les particuliers peuvent y contribuer en pensant globalement et en agissant localement comme cela est conseillé.

Tous les participants à la Conférence du désarmement sont donc instamment priés de suivre les consignes ci-après : n'assistez en aucun cas aux séances, y compris à la présente, si vous ne vous sentez pas bien, si vous avez de la fièvre, si vous tousssez, ou présentez d'autres symptômes respiratoires ; essayez de laisser des sièges vides entre vous et les autres participants si la salle le permet ; téléphonez immédiatement au Service médical en composant le 022 917 2520 ou au Centre de contrôle du Service de sécurité de l'Organisation des Nations Unies en composant le 022 917 2900 ou appelez le 112 à partir de n'importe quel téléphone interne si vous n'allez pas bien et avez fréquenté un lieu qui vous a exposé au coronavirus ces quatorze derniers jours ; et observez régulièrement les mesures préventives comme le respect des règles d'hygiène respiratoire et le lavage fréquent des mains.

Ces mesures permettent d'assurer votre sécurité et de préserver notre bien-être. Merci beaucoup. Les numéros de téléphone que j'ai mentionnés peuvent être obtenus auprès du secrétariat si vous en avez besoin.

Le Président (*parle en espagnol*) : Nous allons maintenant en revenir aux questions de fond. Concernant la prévention, après que nous aurons traité la question du genre, je donnerai la parole à la Présidente qui va me succéder, l'Ambassadrice d'Australie, pour discuter des mesures que nous pourrions éventuellement prendre, y compris l'utilisation d'autres salles.

Le vendredi 6 mars, le secrétariat a distribué un document sur la Conférence du désarmement et le genre. Ce document a été établi comme base de discussion sur la question du genre en suivant une approche globale qui prévoit en particulier la participation accrue des femmes au désarmement. Le genre est une question interdisciplinaire abordée dans le cadre de débats de fond par les organes établis au titre de la plupart des instruments de désarmement et de maîtrise des armements. En outre, les textes de deux instruments internationaux récents, le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et le Traité sur le commerce des armes, la prennent en compte. Le premier reconnaît que les armes nucléaires touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles et énonce l'obligation de fournir une assistance prenant en considération l'âge et le sexe. Conformément aux dispositions du second, les États parties exportateurs d'armes classiques doivent tenir compte du risque que ces armes puissent servir à commettre des actes graves de violence fondée sur le sexe ou des actes graves de violence contre les femmes et les enfants, ou à en faciliter la commission. Dans ce contexte, nous jugeons nécessaire que la Conférence favorise un cadre propice à l'égalité des chances pour toutes et tous et qu'elle adopte de nouvelles approches qui contribueront à assurer des progrès sur le fond. À cette fin, nous sommes tenus de faire plus que de simples déclarations.

Avant de donner la parole aux délégations, j'aimerais inviter la Secrétaire générale de la Conférence, M^{me} Tatiana Valovaya, à faire des observations liminaires sur cette question.

M^{me} Valovaya (Secrétaire générale de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui et présenté le document officieux qui servira de point de départ au débat d'aujourd'hui sur le genre dans le domaine du désarmement. Je tiens aussi à mentionner que cette question est à l'examen à la Conférence du désarmement depuis quelques années, et remercie tous les États Membres qui ont participé à ces discussions et les ont relancées ces dernières années. C'est une question très importante pour la Conférence du désarmement.

L'année 2020 est une grande étape dans les efforts mondiaux visant à promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Elle marque le vingtième anniversaire de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et le dixième anniversaire de la résolution 65/69 de l'Assemblée générale sur les femmes, le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements. Ces anniversaires symbolisent la reconnaissance universelle du rôle crucial que les femmes jouent dans les processus de prise de décisions en matière de paix et de sécurité, y compris de désarmement.

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies continue de souligner qu'il est essentiel d'assurer la participation égale, entière et effective des femmes à tous les processus de prise de décisions en matière de désarmement aux fins de promouvoir et d'instaurer une paix et une sécurité durables. Dans son Programme de désarmement, la parité des sexes dans ces processus constitue un droit moral et un impératif opérationnel. Les femmes ont toujours joué un rôle crucial dans l'élaboration et la mise en œuvre des instruments de désarmement. Leurs contributions doivent être reconnues, et leurs voix doivent se faire encore plus entendre.

En parallèle aux efforts que nous menons pour permettre aux femmes de participer véritablement au désarmement, nous devons aussi nous pencher sur les incidences différentes que les diverses armes peuvent avoir sur chacune des composantes de nos populations. J'espère que lors de l'examen des questions centrales inscrites à son ordre du jour, la Conférence fera systématiquement figurer la question du genre dans ses débats.

Je juge encourageant d'entendre que la Conférence discute de ce thème aujourd'hui et me félicite des demandes formulées par de nombreuses délégations qui soulèvent sans relâche la nécessité de prendre les questions de genre en compte dans les travaux de la Conférence. Je suis fière de pouvoir dire que comptant parmi les Champions internationaux de l'égalité des sexes, avec mon équipe, je suis prête à vous aider à promouvoir une démarche soucieuse d'égalité des sexes à la Conférence du désarmement. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie beaucoup de vos observations, Madame la Secrétaire générale. J'invite maintenant M^{me} Renata Dalaqua de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement à s'exprimer sur la question du genre dans le domaine du désarmement.

M^{me} Dalaqua (Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement) (*parle en anglais*) : Bonjour. Monsieur le Président, Madame la Directrice générale, Mesdames et Messieurs les représentants, permettez-moi d'emblée de remercier le Président de la présente session et l'équipe argentine d'avoir organisé cette discussion aujourd'hui.

(*L'oratrice poursuit en espagnol*)

Je tiens aussi à vous remercier pour l'aimable invitation que vous avez adressée à l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).

(*L'oratrice poursuit en anglais*) :

Je m'appelle Renata Dalaqua et je prends la parole ici au nom de la Directrice de l'UNIDIR, Renata Dwan. Elle aimerait beaucoup être ici aujourd'hui. Elle s'excuse de ne pas avoir pu assister à la présente séance.

La discussion d'aujourd'hui, comme on l'a dit, concerne la meilleure prise en compte des questions de genre dans le domaine du désarmement, et plus particulièrement à la Conférence du désarmement. Ceux d'entre vous qui examinent les questions de maîtrise des armements et de désarmement depuis quelque temps ont probablement remarqué que le genre est devenu un thème de discussion courant ces deux dernières années. Nous avons pu constater que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies fait figurer la parité des sexes dans son Programme de désarmement et met en œuvre des mesures visant à y parvenir dans chaque instance chargée du désarmement établie sous ses auspices.

Nous avons assisté ici à Genève à la création du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement. Nous avons aussi assisté à la constitution du réseau Gender Champions in Nuclear Policy, qui est né aux États-Unis d'Amérique et qui s'étend maintenant à l'Europe. Nous avons constaté qu'un nombre croissant de résolutions de la Première Commission traitent de la question du genre. En 2019, un tiers environ de ces résolutions contenaient des dispositions relatives au genre.

L'an dernier, la Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes a fait du genre une question prioritaire. Plusieurs documents de travail sur le genre ont été établis au cours du cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et l'an dernier, la Réunion des États parties à la Convention sur les armes biologiques a tenu sa première manifestation parallèle sur les questions de genre qui a porté sur les incidences différentes selon le sexe que les armes biologiques pouvaient potentiellement provoquer. Ainsi, les pays ont pris un nombre croissant d'initiatives et fait de plus en plus de déclarations pour demander la participation égale, entière et effective des femmes aux questions relatives à la maîtrise des armements et au désarmement. Et il en a résulté un effort plus systématique pour suivre et comprendre la question de la participation des femmes à la présente instance.

L'an dernier, l'UNIDIR a publié l'étude « Still behind the curve » qui offrait une première analyse de la participation des femmes aux travaux de différentes instances en rapport avec la maîtrise des armements et le désarmement. Les secrétariats – nos collègues du Bureau des affaires de désarmement de l'Organisation des Nations Unies, par exemple – mesurent également la participation des femmes à diverses instances de désarmement.

Ainsi, nous commençons à recevoir les données résultant de ces travaux d'où il ressort que la participation des femmes a suivi une évolution analogue ici, à la Conférence du désarmement, à la Première Commission et aussi dans le cadre du processus d'examen du Traité sur la non-prolifération – passant de moins de 10 % dans les années 80 à environ 30 % en 2015. La part des représentantes qui participent aux travaux de la Conférence du désarmement est de fait supérieure. En 2018, les femmes constituaient 37 % des participants à la Conférence. Cependant, ce que nous constatons, c'est que le rôle des femmes n'a pas progressé au même rythme que leur représentation en termes nominaux. Alors que les femmes peuvent constituer 30 ou 35 % des représentants en nombre, elles n'ont pas les mêmes chances de s'exprimer et nous le savons car nos collègues du secrétariat ont aussi cherché à déterminer à qui il revenait de faire des déclarations et d'orienter les discussions. Et nous parvenons souvent à un pourcentage inférieur à 20 %.

En outre, l'année dernière, nous avons organisé plusieurs groupes de discussion à la Conférence du désarmement et sur les neuf en question, sept n'avaient eu que des participants masculins. Cela montre qu'au moment d'établir qui élabore de bonnes politiques dans ce domaine et en quoi elles consistent, la réponse est très souvent associée à la masculinité et aux normes attribuées aux hommes. Par exemple, on attend d'un bon diplomate chargé d'élaborer des politiques en matière de maîtrise des armements et de désarmement qu'il fasse montre de ténacité, sache prendre des risques et possède une expérience militaire, caractéristiques qui sont toutes uniquement associées aux hommes.

Ces chiffres montrent que bien qu'il soit dit qu'une dynamique se dessine dans les domaines de la maîtrise des armements et du désarmement – le genre est actuellement intégré dans différents traités, comme le Président l'a dit précédemment – nous avons encore beaucoup de chemin à faire. Et cela ne concerne pas seulement la maîtrise des

armements et le désarmement. Les partis pris et les préjugés à l'égard des femmes restent très répandus dans la société dans son ensemble.

Le Programme des Nations Unies pour le développement vient juste de publier l'Indice des normes sociales relatif à l'égalité des sexes. Je vous recommande d'en prendre connaissance. Il comprend des données émanant de 75 pays qui visent plus de 80 % de la population mondiale. Selon cet indice, la moitié environ des habitants de la planète, hommes et femmes, pensent que les hommes font de meilleurs responsables politiques. Plus de 40 % estiment que les hommes font de meilleurs chefs d'entreprise et qu'ils ont davantage le droit d'occuper les emplois lorsque ceux-ci se font rares. Et 28 % pensent qu'il est justifié pour un homme de battre sa femme. Cela devrait nous encourager à continuer d'œuvrer pour l'égalité des sexes, car nous sommes encore très loin de cet objectif.

Lorsque nous parlons de créer une culture de l'égalité des sexes, cela ne se résume pas à additionner des femmes. Cela consiste à valoriser la diversité et le changement, et pour cela les acteurs de la maîtrise des armements doivent changer radicalement de culture. Il en résulte probablement que pour avoir des discussions respectant un équilibre entre les sexes, il faut s'adresser à des experts plus jeunes et plus divers. Cela suppose aussi que l'on réévalue la longévité en tant que critère prioritaire dans le domaine de la maîtrise des armements et que l'on envisage la possibilité d'interruptions de carrière permettant aux hommes et aux femmes de privilégier la garde de leurs enfants, par exemple.

En faisant davantage de place à l'empathie et aux aptitudes à la négociation, on pourrait inciter la société à insister un peu moins sur des qualités comme la ténacité ou le goût du risque. On pourrait aussi envisager d'admettre des femmes qui ont fait carrière dans d'autres domaines de la sécurité internationale. Nous pensons donc qu'en reconnaissant les liens entre la maîtrise des armements et d'autres domaines comme l'égalité des sexes ou le développement, nous pourrions effectivement élargir le champ de la sécurité internationale et favoriser de nouvelles perspectives et réflexions en matière de maîtrise des armements.

Comment s'y prendre ? Comment travailler pour améliorer la participation des femmes dans ce domaine et ouvrir au passage de nouvelles perspectives et réflexions ? Avec le Canada, l'Irlande, la Namibie et les Philippines, l'UNIDIR est coPrésident du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, initiative qui vise à promouvoir le dialogue et le partage de connaissances et à accroître les possibilités de mesures tenant compte du genre dans les domaines de la maîtrise des armements et du désarmement.

J'espère que vous connaissez nos activités ; nous avons beaucoup fait à Genève et à vrai dire nous avons établi le dossier d'information sur le genre et le désarmement qui a été distribué à tous les membres de la Conférence avant l'ouverture de la session de cette année. Si vous consultez le dossier d'information, ou boîte à outils, vous y trouverez quelques recommandations qu'il pourrait être utile d'examiner ici à la Conférence. Nous proposons d'inclure des libellés tenant compte des questions de genre dans les déclarations ou d'organiser des séances d'information sur le genre en lien avec les travaux de fond. Par exemple, dans le cadre des travaux de la Conférence du désarmement, on pourrait envisager d'examiner les questions centrales inscrites à l'ordre du jour sous l'angle du genre.

Nous évoquons aussi la possibilité d'institutionnaliser l'équilibre hommes-femmes dans les groupes de discussion en établissant des directives et en prévoyant une liste de points à vérifier concernant la façon d'atteindre la parité dans ces groupes. Il faut pour cela généralement planifier à l'avance et cibler la compétence. L'idée est également avancée d'appuyer les manifestations parallèles ou de tenir des séances officieuses sur le genre en marge des séances. Elle s'inscrit dans le dialogue plus large que la Conférence maintient avec la société civile. La société civile a joué un rôle de premier plan dans la prise en compte de l'égalité des sexes dans les débats sur la sécurité internationale. Nous avons constaté que l'impulsion donnée par la société civile était l'un des principaux facteurs favorisant l'intégration des questions de genre dans le domaine de la maîtrise des armements. J'encourage donc la Conférence à trouver des moyens de collaborer avec des membres de la société civile.

En outre, l'Argentine a proposé un document officiel qui contient aussi des recommandations intéressantes, dont certaines comparables à ce dont je vous ai parlé. Elle propose que vous preniez en compte les questions de genre au moment de planifier vos travaux et aussi de les passer en revue afin de voir les problèmes particuliers qui peuvent se poser dans chaque région ou chaque groupe spécifique.

Je suis très satisfaite de ce débat – je travaille sur le genre et la maîtrise des armements à l'UNIDIR depuis un an et demi et je vois avec plaisir cette discussion prendre de l'ampleur. J'espère que nous pouvons examiner des idées concrètes sur la manière de faire progresser l'égalité des sexes à la Conférence du désarmement. J'ai hâte d'entendre vos observations et vos points de vue. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie chaleureusement de votre contribution, M^{me} Dalaqua. Je vais maintenant donner la parole aux délégations qui ont demandé à s'exprimer sur ce point. Sur la liste des orateurs, j'ai le Chili, la Suisse, l'Irlande, le Canada, l'Australie, la Slovénie, la Croatie, la Norvège et le Pérou, dans cet ordre. Si une délégation souhaite être ajoutée à la liste, veuillez faire signe et vous serez ajouté. Je donne à présent la parole à l'Ambassadeur du Chili.

M. Tressler Zamorano (Chili) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Avant d'en venir à l'objet spécifique de la présente séance de la Conférence du désarmement, j'aimerais exprimer la gratitude de ma délégation envers vous et les autres Présidents de la présente session pour les travaux accomplis au cours des semaines de votre présidence, qui s'achève aujourd'hui. Nous remercions particulièrement l'Ambassadeur Foradori et son équipe des efforts importants qu'ils ont déployés pour parvenir à un consensus nécessaire mais toujours hors d'atteinte sur un programme de travail pour la Conférence. Si nous ne réussissons pas cette fois-ci, ce ne sera certainement pas par manque d'efforts.

Monsieur le Président, nous vous remercions d'avoir fait distribuer en temps voulu la semaine dernière le document officiel sur la Conférence du désarmement et les questions de genre. Comme vous l'indiquez dans le document, plusieurs anniversaires sont commémorés cette année, y compris ceux de l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, qui sont tous des instruments extraordinairement importants pour la prise en compte des questions de genre dans les domaines de la paix et de la sécurité et, plus largement, pour l'avènement de sociétés plus égalitaires et inclusives grâce à l'autonomisation des femmes qui sont des parties prenantes et des agents du changement essentiels à tous les niveaux.

Monsieur le Président, en partant de votre document officiel, nous aimerions partager avec les délégations les éléments ci-après de notre politique intérieure qui traitent de cette importante question. La question des femmes et de la paix et de la sécurité est prioritaire dans la politique étrangère multilatérale chilienne. Ainsi, nous avons promu une coopération régionale et mondiale plus étroite sur la question aux fins de favoriser les politiques publiques qui garantissent aux femmes le plein exercice de leurs droits, opèrent des changements culturels et structurels radicaux, permettent de parvenir à des sociétés inclusives et mettent l'autonomisation des femmes et la prévention de la violence sexuelle au centre des efforts internationaux.

À l'Organisation des Nations Unies, le Chili prend part à différentes initiatives se rapportant au programme pour les femmes et la paix et la sécurité et à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) ainsi qu'à leur promotion. En tant que membre fondateur du Réseau des centres nationaux de liaison, un forum interrégional, nous nous efforçons d'élaborer et d'étudier des stratégies nationales à fort impact permettant d'intégrer systématiquement le genre dans l'évaluation et la prévention, de faire davantage participer les femmes dans le secteur de la sécurité et de la paix et dans les processus de médiation, et de progresser dans la mise en œuvre des résolutions sur la violence sexuelle et fondée sur le genre liée à un conflit.

Par ailleurs, en 2009, le Chili a été le premier pays de sa région à établir un plan d'action national pour donner suite à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. La deuxième version de ce plan, qui portait sur la période allant de 2015 à 2018, a appliqué les recommandations du Conseil de sécurité et les meilleures pratiques internationales dans

ce domaine et a mis l'accent sur l'éducation et la formation pour le personnel militaire et civil. Dans le cadre de ce plan, des indicateurs quantitatifs ont été établis et des institutions désignées pour remplir les objectifs fixés, ce qui a permis d'accroître la transparence et de mieux faire respecter le principe de responsabilité. La protection des femmes a été incorporée dans la doctrine du pays et dans la planification et l'exécution des opérations de paix pour les quatre domaines et objectifs thématiques établis par l'Organisation des Nations Unies : premièrement, la participation ; deuxièmement, la prévention ; troisièmement, la protection ; et quatrièmement, le secours et le relèvement.

Un comité d'experts chargé de la résolution 1325 (2000), qui réunit le Ministère des affaires étrangères, le Ministère de la défense, le Ministère de l'intérieur et de la sûreté publique et le Ministère de la femme et de l'équité entre les sexes, est en train d'évaluer comment le deuxième Plan d'action national a été mis en œuvre en 2019. En outre, pour commémorer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) et promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, le comité est en train d'organiser un séminaire pour évaluer les plans d'action chiliens et des rencontres avec des universitaires, des membres de la société civile, des forces armées et d'ONU-Femmes, entre autres choses.

Monsieur le Président, comme vous l'indiquez dans votre document officiel, il est de plus en plus manifeste que la paix et la sécurité sont impossibles sans la participation effective des femmes aux processus politiques, économiques, sociaux et culturels qui concernent toutes nos sociétés. Le Chili appuie une approche préventive fondée sur la promotion de sociétés démocratiques et inclusives qui autorisent la participation active de toutes les parties prenantes, en particulier des femmes et des filles.

Enfin, je m'en voudrais de terminer ma déclaration sans reconnaître l'aide immense que l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement a apportée à la délégation chilienne et, nous en sommes certains, à d'autres. Nous nous félicitons en particulier de la distribution, au début de la session, du dossier d'information sur le genre et le désarmement. Nous reconnaissons aussi la valeur et l'impact positif de l'initiative des Champions internationaux de l'égalité des sexes, qui, grâce au travail considérable accompli, a remobilisé les institutions autour de la question du genre.

Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie chaleureusement, Monsieur l'Ambassadeur, de votre contribution. La Suisse vient en suivant sur ma liste. L'Ambassadeur de Suisse a la parole.

M. Baumann (Suisse) : Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Président, permettez-moi également de commencer mon intervention en vous remerciant, en remerciant la présidence argentine et les six Présidents de cette session des efforts visant à l'adoption d'un programme de travail pour notre Conférence. Nous regrettons qu'un consensus n'ait pu se matérialiser en la matière. Nous restons convaincus qu'une approche pragmatique permettant à la Conférence de travailler sur les éléments de fond et de se rapprocher ainsi de négociations constitue l'approche la plus prometteuse pour lui permettre de dépasser les blocages qui l'affectent de longue date. En l'absence de l'adoption d'un tel programme de travail cette année, il sera opportun d'utiliser nos réunions de manière aussi productive que possible. Dans ce contexte, nous tenons à saluer le fait que cette session ait été consacrée à cette thématique importante, à savoir le lien entre désarmement et genre.

Il est crucial de relever que femmes et hommes sont touchés de manière différenciée par la prolifération et l'utilisation des armes ou de manière plus globale par les conflits armés. Les hommes restent les principales victimes directes de ces conflits mais les femmes sont affectées de manière distincte, les conflits renforçant souvent les inégalités et les iniquités sociales, économiques et politiques. Les femmes sont également confrontées à un risque élevé de violences sexuelles et sexistes, ainsi qu'à des difficultés d'accès à l'assistance aux victimes. Il ne s'agit là bien entendu que de quelques exemples parmi d'autres. Ces éléments font ressortir qu'il importe de prendre en compte cette dimension dans les activités de désarmement.

À ce sujet, je souhaiterais souligner les éléments suivants. Premièrement, quelques mots concernant la politique étrangère de la Suisse en matière de paix et de sécurité. Celle-ci adopte une approche sensible à la problématique de genre, prenant en compte les différents besoins des hommes et des femmes et s'assurant de promouvoir la paix en respectant l'égalité des genres. La Suisse prend en compte la dimension genre dans la mise en œuvre de ses programmes, lorsque cela est pertinent, et incite ses partenaires à en faire de même. Sur le plan national, le plan d'action 2018-2022 pour la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité intègre des mesures spécifiques relatives à la maîtrise des armements et au désarmement. Sur le plan international, la Suisse œuvre à plusieurs niveaux. Par exemple, elle coopère avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) en vue de la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Autre exemple des efforts de la Suisse, l'amélioration des connaissances sur l'impact qu'ont les armes et les munitions sur les femmes. À ce sujet, nous soutenons le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU dans ses travaux.

Nous nous félicitons aussi de l'initiative prise par les Représentants permanents du Canada, de l'Irlande et de la Namibie et par la Directrice de l'UNIDIR de créer le Groupe d'impact sur le désarmement des Champions internationaux de l'égalité des sexes à Genève et nous sommes déterminés à contribuer à ses travaux pour faire progresser les mesures tenant compte des spécificités liées au genre dans le cadre des processus de désarmement. En effet, si la prise en compte du genre est important au niveau national, son intégration dans les processus multilatéraux est tout aussi crucial. Dans ce contexte, nous tenons à saluer le fait que certains processus de désarmement se soient pleinement saisis de cette thématique. Ceci est notamment le cas du Traité sur le commerce des armes ou, comme mentionné dans le document de travail diffusé par la présidence, la Convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel ; je pense notamment au plan d'action que la Convention a adopté lors de sa Conférence d'examen à Oslo en novembre dernier.

De même, la Suisse entend pleinement prendre en compte cette dimension genre dans le cadre de sa présidence de la seconde Conférence d'examen de la Convention sur les armes à sous-munition. Il sera en particulier important d'intégrer cet aspect dans les mesures pratiques et opérationnelles du plan d'action qui sera adopté à l'occasion de la Conférence d'examen en novembre prochain et qui guidera les États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions pour les cinq années à venir. Plusieurs documents de travail ont été introduits dans le cadre du présent cycle d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dans lesquels sont formulées des propositions quant à une meilleure intégration de la dimension genre dans les travaux relatifs à cet instrument. Capitaliser sur ces propositions lors de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération devra figurer au nombre des objectifs de ses États parties.

Avant de conclure, je souhaiterais aborder un dernier point, à savoir la participation égale des hommes et des femmes dans les processus de désarmement. Nous appuyons les appels en ce sens, conscients des progrès encore à réaliser en la matière. Cet élément a notamment été mis en exergue dans les études produites par l'UNIDIR sur cette question. Les mesures que vous avez soumises à notre considération dans votre document de travail concernant la question de la participation correspondent à celles envisagées ou mises en œuvre dans nombre de processus multilatéraux. Je formulerai les deux considérations suivantes concernant cette question de la participation. Tout d'abord, une participation égale entre hommes et femmes ne doit pas simplement être considérée sous un angle quantitatif ; la dimension qualitative doit également être prise en compte. Par ailleurs, si des mesures volontaristes comme celles préconisées dans le document de travail peuvent être utiles, il convient également et surtout de faciliter et d'encourager l'accès des jeunes femmes diplomates aux activités de désarmement. La formation joue à ce sujet un rôle d'importance, comme le Programme de bourses d'études des Nations Unies mais surtout les efforts entrepris par les ministères des affaires étrangères nationaux. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la Suisse de sa déclaration et des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence. Je donne maintenant la parole à la délégation canadienne.

M. Davison (Canada) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de présenter un document officieux sur la question du genre à la Conférence du désarmement. Je tiens aussi à remercier la Secrétaire générale de la Conférence et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) d'avoir pris la parole à la Conférence sur la question du genre dans le domaine du désarmement et de la maîtrise des armements. Je vais juste faire une observation : si la prise de risque est plus particulièrement associée aux hommes, étant donné que cette salle est surtout peuplée d'hommes, la Conférence n'est pas à la hauteur de cette propension à prendre des risques.

En s'appuyant sur ses politiques nationales et ses engagements internationaux, le Canada n'a de cesse de plaider pour l'égalité des sexes. À cet effet, nous avons soutenu des mesures spécifiques visant à mieux prendre en compte les questions de genre dans le désarmement, comme le Plan d'action d'Oslo de 2019, concernant les mines antipersonnel, et les travaux de la Lettonie tendant à renforcer les éléments du Traité sur le commerce des armes relatifs au genre et à la violence fondée sur le genre. À la Première Commission, nous avons travaillé avec d'autres délégations pour intégrer ou améliorer la prise en compte des questions de genre dans les résolutions, qu'il s'agisse de la participation égale des femmes aux processus de désarmement et de la réalité selon laquelle les armes peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les femmes et les filles, les hommes et les garçons. Enfin, à l'instar de l'Irlande, de la Namibie et des Philippines, nous siégeons au comité directeur du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, qui collabore avec l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pour aider la communauté du désarmement à traduire la sensibilisation aux questions de genre en mesures concrètes dans tous les processus multilatéraux, et qui a organisé des manifestations parallèles, publié des notes d'information sur la prise en compte des questions de genre dans des conventions et des traités spécifiques, et établi le dossier d'information sur le genre et le désarmement qui contient des idées pratiques destinées à aider les diplomates à mieux tenir compte de la problématique hommes-femmes dans leurs travaux, comme l'a fait observer M^{me} Dalaqua avec une grande éloquence.

Pour le Canada, il est évident que le désarmement a des dimensions de genre fondamentales. Celles-ci sont essentielles à l'élaboration de nos politiques et de nos programmes en ce qu'elles renforcent l'efficacité des travaux intéressant le désarmement dans le cadre plus large de la paix et de la sécurité. Selon nous, la prise en compte des questions de genre dans le contexte du désarmement vaut l'attention qu'elle reçoit désormais car elle élargit le champ de nos connaissances et nous permet de mieux comprendre les problèmes et les solutions permettant de progresser davantage vers le désarmement.

Monsieur le Président, pour en revenir à votre document officieux et aux propositions particulières qui y figurent, les points 1 à 5 semblent des plus raisonnables pour le Canada et nous pensons qu'ils pourraient être facilement appliqués. Concernant les points 6 et 7, qui sont un petit peu plus difficiles – même si nous saluons l'ambition de ces propositions – nous sommes disposés à examiner avec les autres membres de la Conférence la manière dont ces initiatives pourraient être mises en œuvre.

Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je vous remercie chaleureusement de votre déclaration. Je donne la parole à l'Ambassadrice d'Australie, M^{me} Mansfield.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président, et merci, Madame la Directrice générale, Renata, et chers collègues.

L'Australie salue véritablement l'engagement pris par l'Argentine en faveur de la prise en compte des questions de genre et de la diversité à la Conférence du désarmement et nous vous remercions très chaleureusement d'avoir fait distribuer le document officieux que nous examinerons attentivement. Nous nous félicitons en particulier des suggestions pratiques que nous pouvons tous étudier.

La Journée internationale des femmes commémore les réalisations politiques, économiques et sociales des femmes. Nous faisons le point sur les progrès accomplis, nous demandons qu'une plus grande attention soit accordée à cette question, mais, plus important encore, nous devrions tous nous demander : que pouvons-nous faire de plus ? Les traités que la Conférence a négociés devraient bénéficier à tous, il va donc sans dire que nous devrions faire en sorte que toutes les voix s'expriment, certes, mais se fassent également entendre.

Monsieur le Président, certains collègues ont mentionné à juste titre les anniversaires importants qui sont commémorés cette année, notamment ceux de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Mais pourquoi pensons-nous qu'il soit important d'accroître le rôle des femmes dans la sécurité internationale, y compris à la Conférence du désarmement ? La réponse est vraiment très simple : c'est une question de diversité – la diversité que nous constatons ici effectivement du point de vue des pays représentés dans cette instance, parce que selon nous, la diversité mène à de meilleurs résultats pour le désarmement et la maîtrise des armements, le règlement des conflits, la consolidation de la paix et le développement.

Permettez-moi d'évoquer brièvement une femme australienne qui a écrit et pris la parole dans les années 30 et 40. Elle s'appelait Jessie Street. Elle s'est attachée en particulier à aider les femmes à exercer toutes les professions. Et en 1945, elle a assisté à la conférence inaugurale de l'Organisation des Nations Unies, seule femme de la délégation australienne. Ce faisant, elle est devenue la première femme australienne Représentante auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Bien que j'appartienne à une autre génération, je me sens incontestablement en lien avec les causes que Jessie Street défendait. Et je pense que d'autres dans cette salle ressentiront aussi ce lien. Mais la raison bien particulière pour laquelle j'évoque la mémoire de Jessie Street à la présente séance c'est que c'est elle qui a contribué pour beaucoup à ce que l'on adopte une disposition dans la Charte des Nations Unies interdisant la discrimination fondée sur le genre. À la veille de la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale, en 1945, Jessie Street a adressé un court télégramme au Secrétaire général de cette Conférence qui a ensuite été distribué à chaque délégation. Son télégramme était très bref. Il était ainsi libellé : « Demandez à la Conférence des Nations Unies sur l'Organisation internationale d'incorporer dans les plans d'après-guerre le principe démocratique de l'égalité de statut, de chances, de responsabilités et de récompenses pour les hommes et les femmes et l'élimination de toutes les discriminations fondées sur le sexe. ».

Aujourd'hui, nous voyons quelques grands exemples de participation vraiment pleine et effective et non pas seulement d'interdiction des discriminations. L'Organisation des Nations Unies offre elle-même un excellent exemple, des femmes y occupant des postes clefs – comme la Haute-Représentante pour les affaires de désarmement, M^{me} Izumi Nakamitsu, et la Secrétaire générale de la Conférence, M^{me} Tatiana Valovaya.

Monsieur le Président, nous sommes vraiment heureux des évolutions positives survenues pendant l'année écoulée pour mieux sensibiliser à l'égalité femmes-hommes et appuyer les priorités concernant les femmes et la paix et la sécurité dans toutes les instances de désarmement et de maîtrise des armements. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement mène d'excellentes recherches et les travaux du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement se sont traduits par un remarquable dossier d'information à l'usage de tous les représentants.

L'Australie prend acte des progrès concrets réalisés dans toutes les principales conventions relatives au désarmement comme le Traité sur le commerce des armes et la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel, ainsi que de l'attention accrue portée à la diversité des identités de genre, à la prise en compte des questions de genre et à l'analyse par sexe à la Première Commission de l'Organisation des Nations Unies et aux réunions de préparation de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Monsieur le Président, nous aimerions également remercier l'Allemagne pour avoir organisé la Conférence inaugurale du Gender Equality Network for Small Arms Control à Berlin en février, qui a permis d'examiner les meilleures pratiques visant à mieux tenir compte des questions de genre dans le domaine du contrôle des armes légères. C'était vraiment une excellente initiative. Nous pouvons et devons faire plus. Nous devons aller plus loin s'agissant de prendre en compte les questions de genre dans les travaux de la Conférence du désarmement et de favoriser une culture institutionnelle plus ouverte à tous. Nous avons l'intention de donner l'exemple lorsque nous assumerons la présidence la semaine prochaine, y compris en faisant des suggestions quant à la manière dont nous pourrions rendre le Règlement intérieur de la Conférence plus neutre du point de vue du genre. Monsieur le Président, si nous apprécions tous la Conférence, si nous voulons qu'elle se montre à la hauteur des importants défis qui l'attendent, nous devons travailler ensemble à ce que tous et toutes puissent participer à ses travaux et exercer des fonctions de responsabilité, et ériger ces pratiques au rang de normes.

Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Madame l'Ambassadeur, de votre déclaration. Je donne maintenant la parole à la délégation slovène.

M^{me} Travnik (Slovénie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, outre la déclaration qui sera prononcée par la Croatie au nom de l'Union européenne, je tiens à enrichir le débat de quelques autres observations en tant que représentante de mon pays. L'égalité des sexes est une priorité de la politique étrangère slovène et nous nous félicitons de la proposition de la présidence argentine tendant à examiner la prise en compte des questions de genre également à la Conférence du désarmement.

La Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qui aura lieu prochainement est d'une grande importance pour la Slovénie. L'égalité des sexes sera l'une des priorités de mon pays et nous nous efforcerons d'inclure la prise en compte des questions de genre ainsi que des discussions relatives au désarmement nucléaire, à la non-prolifération et à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

L'égalité des sexes figure en bonne place dans plusieurs interventions de la Slovénie relatives au domaine du désarmement. Tout récemment, par exemple, le Vice-Ministre des affaires étrangères de la République de Slovénie, M. Matej Marn, a souligné lors du débat de haut niveau de la Conférence du désarmement le 26 février que la participation égale des femmes et des hommes dans les domaines de la non-prolifération et du désarmement, et notamment aux fonctions les plus élevées, est essentielle pour instaurer durablement la paix et la sécurité. C'est pourquoi la Slovénie continuera de promouvoir et de soutenir l'égalité des sexes dans les instances internationales.

À la Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention d'Ottawa, en novembre dernier, la Slovénie a appuyé l'intégration de mesures relatives au genre et d'indicateurs ventilés par sexe dans le Plan d'action d'Oslo, ainsi que la prise en compte systématique du genre dans les structures des comités pertinents. Ce sont toutes des mesures importantes qui garantissent que la lutte antimines représente mieux les préoccupations et les priorités des femmes et des filles.

En outre, la Slovénie s'est alignée sur de nombreuses déclarations sur l'égalité des sexes – par exemple, la déclaration commune sur le genre et les mécanismes de désarmement à la Première Commission de l'Assemblée générale l'an dernier et la déclaration commune sur le genre prononcée par l'Argentine lors des Conférences les plus récentes des États Parties au Traité sur le commerce des armes.

Dernier point, mais non le moindre, Monsieur le Président, la Slovénie soutient les Champions internationaux de l'égalité des sexes, qui ont été créés à Genève. C'est pourquoi mon pays a pris une part active dans la création du chapitre de Vienne de cette structure en juin 2017. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation slovène de sa déclaration et je donne la parole à la délégation croate.

M^{me} Kemppainen (Croatie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de m'exprimer au nom de l'Union européenne.

Les pays candidats, à savoir la République de Macédoine du Nord, le Monténégro et l'Albanie, ainsi que la République de Moldova et la Géorgie s'associent à cette déclaration.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier, ainsi que les autres pays qui occuperont la présidence cette année, pour les efforts inlassables que vous avez déployés cette année pour parvenir à un consensus sur un programme de travail pour la session de 2020 de la Conférence du désarmement.

L'Union européenne juge très regrettable que bien qu'une vaste majorité des membres de la Conférence aient très largement soutenu votre proposition tendant à relancer les travaux de fond dans cinq organes subsidiaires en vue de négociations concrètes sur le désarmement, un petit nombre de délégations ait à nouveau choisi d'empêcher le consensus. Malgré ce résultat décevant, nous pouvons et devons tirer le meilleur parti de la session de 2020 de la Conférence, mettre l'accent sur les questions de fond et ouvrir la voie à des progrès concrets à la Conférence et dans d'autres instances en charge du désarmement.

Dans ce contexte, Monsieur le Président, nous nous félicitons de l'initiative que vous avez prise de porter l'attention sur les questions de genre aux séances plénières à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Comme l'a dit la Secrétaire générale de la Conférence, M^{me} Valovaya, 2020 constitue une étape essentielle pour les droits des femmes et l'égalité des sexes car elle marque le vingtième anniversaire de la résolution du Conseil de sécurité 1325 (2000) sur les femmes et la paix et la sécurité et le vingt-cinquième anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing.

Tout en reconnaissant les nets progrès accomplis au cours des décennies, le temps des célébrations n'est pas encore venu. Ces dernières années, l'égalité des sexes n'a plus progressé et, dans certains cas, a marqué un recul comme l'ONU l'a indiqué. La violence à l'égard des femmes est répandue et un tiers environ des femmes et des filles continue d'en être victime dans le monde.

La promotion de l'égalité des sexes, la sensibilisation aux questions de genre, l'autonomisation des femmes et la prévention de la violence fondée sur le genre sont toutes des priorités transversales importantes pour l'Union européenne. Le 5 mars, la Commission européenne a adopté la nouvelle Stratégie pour la promotion de l'égalité des sexes de l'Union européenne pour les cinq prochaines années qui repose sur le principe fondamental de l'égalité pour tous. Plus tard cette année, un nouveau plan d'action ambitieux en faveur de l'égalité des sexes sera adopté pour l'action extérieure de l'Union européenne, qui prendra également en compte le Plan d'action de l'Union européenne pour les femmes, la paix et la sécurité, qui a été adopté l'an dernier.

Nous sommes convaincus que la participation égale et active des femmes à tous les niveaux de décision et de mise en œuvre dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements est essentielle pour parvenir à la paix, à la sécurité et au développement durable. C'est pourquoi l'Union européenne a décidé de soutenir les actions 36 et 37 du Programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous remercions le Secrétaire général pour sa mobilisation constante à cet égard. Nous aimerions aussi remercier l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour ses efforts de sensibilisation appréciables.

Nous saluons la prise en compte des considérations de genre dans un nombre croissant de résolutions de l'Assemblée générale et de documents finaux essentiels adoptés à d'importantes conférences d'examen, y compris celles relatives au Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères et à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies sont convenus d'intégrer les questions de genre dans leurs efforts de mise en œuvre du Programme d'action et de l'Instrument international de traçage pertinents de l'Organisation et d'améliorer la collecte de données ventilées par sexe sur le commerce illicite des armes légères et de petit calibre. Nous jugeons également satisfaisant que dans le Plan d'action d'Oslo, l'engagement soit pris de prendre en compte les questions de genre dans tous les aspects de la lutte antimines.

Monsieur le Président, la reconnaissance des répercussions différentes de la violence armée sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons est un objectif clef pour l'Union européenne. Dans la Stratégie de 2018 de l'Union européenne contre les armes à feu et armes légères et de petit calibre illicites et leurs munitions, il est souligné que l'Union européenne intégrera systématiquement les considérations d'égalité des sexes dans le contrôle des armes légères et de petit calibre. L'Union européenne soutient aussi un projet spécifique mis en œuvre par le Bureau des affaires de désarmement de l'ONU à l'appui de politiques, de programmes et de mesures qui prévoient l'intégration des questions de genre dans le cadre de la lutte contre le trafic et l'utilisation abusive des armes légères conformément au programme pour les femmes et la paix et la sécurité.

Nous rappelons que le Traité sur le commerce des armes est le premier instrument de maîtrise des armements qui intègre expressément la dimension de genre en établissant un lien entre la violence fondée sur le genre et le commerce international des armes. La mise en œuvre effective du Traité sur le commerce des armes peut contribuer à l'élimination de la violence faite aux femmes et aux filles comme indiqué dans la cible 5.2 des objectifs de développement durable. Conformément à la position commune du Conseil de l'Union européenne, les États membres de l'Union européenne prendront en compte le risque de violence fondée sur le genre lorsque, avant d'autoriser des exportations d'armes, ils procéderont à une évaluation des risques dans le cadre du contrôle à l'exportation à l'échelle nationale. L'Union européenne se félicite de la décision pragmatique prise concernant le genre et la violence fondée sur le genre par les États parties au Traité à leur réunion annuelle de 2019. Une fois encore, nous aimerions féliciter la Lettonie pour avoir choisi le genre comme priorité thématique pour sa présidence de cette réunion.

Monsieur le Président, nous sommes convaincus que l'égalité femmes-hommes profite à tous, aux hommes comme aux femmes et aux filles comme aux garçons, et nous encourageons tous les membres de la Conférence à faire avancer ce programme comme vous l'avez proposé dans votre document.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la Croatie de sa déclaration et je donne la parole à la délégation norvégienne.

M^{me} Cervenka (Norvège) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, et notamment d'avoir soulevé cette question importante ici dans la salle du Conseil. Il n'y a aucune raison pour que la question du genre et du désarmement soit exclusivement examinée lors de manifestations parallèles.

Vingt ans après l'adoption de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, il est bien établi que les femmes sont potentiellement et effectivement de puissants agents de paix. Le droit des femmes à prendre part à la prise de décisions bénéficie d'un large appui et l'on a bien compris la valeur ajoutée qu'apportait l'analyse fondée sur le genre en matière de paix et de sécurité.

Nous avons constaté d'importantes avancées pour ce qui est d'accroître la participation et le pouvoir de décision des femmes dans les processus de paix. Et pourtant, il semble que les progrès soient encore lents dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération. Et pour paraphraser le rapport que la représentante de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement vient de mentionner, nous sommes encore en retard pour ce qui est de la parité des sexes. Rien ne le justifie. Après tout, le désarmement et la maîtrise des armements sont au cœur de la paix et de la sécurité internationales.

Dans le même temps, dans les instances chargées du désarmement, des préoccupations ont été exprimées à maintes reprises concernant l'effilochage de l'architecture du désarmement. Ainsi, le moment est peut-être venu d'examiner si le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a raison de soutenir dans son Programme de désarmement qu'une participation accrue des femmes contribuera à redynamiser les discussions sur le désarmement.

La Norvège est fermement convaincue que faire intervenir davantage de femmes dans la sécurité internationale n'est pas seulement une marque d'altruisme. La diversité permet à une salle remplie de décideurs de prendre de meilleures décisions – qui nous profitent à tous.

La représentation et la diversité des voix sont importantes. Mais il y a aussi une autre pièce du puzzle à prendre en compte. Nous savons que les femmes, les hommes, les filles et les garçons sont soumis à des risques différents pendant et après un conflit. Nous savons qu'ils ne subissent pas les mêmes conséquences des armes et de leurs flux dans les zones exemptes de conflits. Nous devons prendre cela en considération si nous souhaitons concevoir des solutions efficaces visant à améliorer la sécurité de tous les membres de la société.

Dans son troisième Plan d'action national pour les femmes et la paix et la sécurité, la Norvège s'engage à s'assurer de tenir compte des questions de genre dans les processus relatifs au désarmement humanitaire et à la maîtrise des armements.

L'an dernier, la Norvège a assuré la présidence de la quatrième Conférence d'examen des États parties à la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Cela fait des années que les acteurs de la lutte antimines et les autorités nationales de lutte antimines nous disent que leur travail est plus efficace et plus ciblé s'il est procédé à une analyse différenciée selon le sexe dans le cadre des activités de relevé des mines terrestres et de déminage en parallèle à la planification d'une éducation aux risques ou d'une assistance aux victimes. Nous avons donc décidé de faire du genre l'une des quatre principales priorités de la présidence.

À la Conférence d'examen qui s'est tenue à Oslo en novembre, les États parties ont adopté un plan d'action ambitieux pour les cinq prochaines années. Le Plan d'action d'Oslo prévoit des mesures concrètes que les États parties prendront pour mettre en œuvre toutes les parties de la Convention. Il est important de noter que ce plan d'action intègre les questions de genre dans tous les domaines. Il contient aussi une mesure transversale distincte en vertu de laquelle les États parties s'engagent à veiller à ce que les différents besoins et les différentes perspectives des femmes, des filles, des garçons et des hommes soient pris en compte et éclairent tous les domaines d'application de la Convention. Les États parties s'efforceront aussi d'éliminer les obstacles qui se posent à la pleine participation des femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes, à la lutte antimines et aux réunions se tenant au titre de la Convention. Et comme le Plan d'action contient aussi des indicateurs, les États Parties seront collectivement à même de suivre aussi les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette importante mesure.

Nous jugeons encourageant ce ferme engagement de la part des États parties et nous espérons que les autres instances de désarmement s'appuieront sur cette initiative à l'avenir – en particulier sur la prochaine Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Enfin, je voudrais faire une dernière observation importante. Il n'appartient pas aux femmes de veiller à ce que nos travaux prennent en compte les questions de genre. Tous ceux qui participent aux processus de paix ou aux négociations de désarmement – hommes et femmes – ont la responsabilité de s'efforcer de trouver des solutions globales et non discriminatoires. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la Norvège de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur d'Irlande.

M. Gaffey (Irlande) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Permettez-moi tout d'abord de vous remercier ainsi que les six Présidents de cette année dans l'ensemble d'avoir tout mis en œuvre en vue d'aboutir à un consensus sur un programme de travail pour la session de 2020 de la Conférence du désarmement. Même si cela est décevant, j'espère que la nouvelle approche suivie par les six Présidents cette année – travailler ensemble à la relance des travaux de la Conférence – servira d'exemple pour les futures présidences.

Malgré ces résultats, il nous incombe d'utiliser du temps dont nous disposons dans cette enceinte pour nous concentrer sur les questions de fond et dans ce contexte, nous nous félicitons de l'occasion qui nous est donnée de parler de la prise en compte des questions de genre en séance plénière. L'Irlande juge prioritaire en particulier d'assurer la diversité des voix s'exprimant dans le cadre des efforts de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements, notamment par le biais d'une pleine participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité aux décisions en matière de désarmement et de sécurité. Plus largement, la prise en compte des sexospécificités dans les questions de désarmement et de non-prolifération a un très haut rang de priorité. La simple logique veut sans nul doute que si 50 % de la population concernée par un problème n'est pas suffisamment représentée dans la recherche de la solution, et si ses intérêts ne sont pas expressément pris en compte, les résultats seront insuffisants.

L'Irlande incite les États Membres à envisager des moyens pratiques d'améliorer la diversité de genre dans leurs délégations à tous les niveaux afin de parvenir à des résultats efficaces et durables pour les travaux de la Conférence. Elle juge encourageant que les travaux de recherche menés par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), y compris l'importante publication « Still behind the curve », soient de plus en plus reconnus. L'Irlande, comme la Norvège et la Suède, a été heureuse d'allouer des ressources financières pour permettre la poursuite de ces recherches qui démontrent la nécessité d'accroître la participation des femmes au mécanisme de désarmement et de non-prolifération.

Une participation accrue du seul point de vue numérique n'est cependant pas suffisante. La plus grande participation des femmes ne permettra pas de remédier à l'inégalité des sexes ou à la lenteur des progrès accomplis dans les domaines du désarmement et de la non-prolifération tant que les femmes ne pourront pas véritablement influencer sur la prise de décisions et que les praticiens multilatéraux ne reconnaîtront pas généralement la manière dont les questions de fond relatives au désarmement et à la non-prolifération se différencient souvent en fonction du sexe.

À cet effet, l'Irlande salue la suggestion tendant à ce que l'UNIDIR offre un cours de brève durée sur la prise en compte des questions de genre aux coordonnateurs des organes de travail de la Conférence et propose que ce cours soit ouvert aux participants de tous les États Membres et États observateurs.

Monsieur le Président, le Programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies demande la parité des sexes et la pleine et égale participation des femmes à tous les processus décisionnels liés au désarmement et à la sécurité internationale. En analysant les disparités entre les sexes et en tenant compte de la dimension de genre dans nos travaux, nous obtiendrons des résultats plus équitables. Une analyse des disparités entre les sexes examine les rapports entre les femmes, les hommes, les filles et les garçons, y compris sous l'angle de l'accès aux ressources et du contrôle des ressources, et des difficultés qu'ils peuvent connaître les uns par rapport aux autres. Ce type d'analyse peut être intégré aux stades de l'élaboration, de la mise en œuvre et de l'examen des politiques, afin de contribuer à l'avènement d'un monde plus sûr pour tous, conformément au Programme de développement durable.

Ces dernières années, d'importants travaux de recherche ont été menés dans tout le dispositif de désarmement, de non-prolifération et de maîtrise des armements par les États, l'Organisation des Nations Unies, le Comité international de la Croix-Rouge et la société civile aux fins d'identifier et d'éliminer les répercussions sur les femmes des conflits armés. L'Irlande est fière d'avoir contribué à ces efforts à la fois en tant qu'État Membre et que coPrésidente du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement ici à Genève, à l'instar des coPrésidents, le Canada, la Namibie, les Philippines et l'UNIDIR. Nous encourageons les États Membres à se prévaloir des riches ressources disponibles dans ce domaine pour éclairer les débats et orienter la mise en œuvre de nos travaux.

Il est aussi encourageant de constater que les questions de genre sont intégrées dans les instruments de désarmement. L'application efficace du Traité sur le commerce des armes, le premier accord international qui reconnaît le lien entre le commerce des armes et

la violence fondée sur le genre, offre une occasion importante de réduire l'incidence de cette forme de violence. Le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires comprend aussi des dispositions novatrices sur le genre. C'est le premier instrument juridique international à avoir reconnu les effets disproportionnés qu'ont sur la santé des femmes et des filles les rayonnements ionisants résultant de l'utilisation des armes nucléaires et à avoir promu en outre la participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité aux travaux entrant dans le cadre du Traité.

Nous pouvons et nous devons nous attacher à prendre également en compte les questions de genre dans les instruments de désarmement existants. Et, à mesure que nous approchons de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires de 2020, les États parties ont l'occasion d'examiner comment mieux intégrer ces démarches dans chacun des trois piliers du Traité. L'Irlande est prête à travailler avec ses collègues pour faire en sorte que la Conférence d'examen prenne dûment en considération l'urgence de ces questions. À cet égard, elle a présenté le premier document de travail officiel sur le genre dans le contexte du Traité au Comité préparatoire de 2017 et a présenté deux documents de travail nationaux sur les questions de genre aux Comités préparatoires de 2018 et 2019.

En conclusion, je vous remercie, Monsieur le Président, pour nous avoir donné le temps de réfléchir sur la question de la démarche soucieuse d'égalité entre les sexes. Nous encourageons tous les États Membres à saisir cette occasion de relancer les efforts que nous menons en faveur de la participation des hommes et des femmes sur un pied d'égalité et d'une meilleure sensibilisation à la prise en compte des questions de genre dans nos travaux. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Irlande de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadrice du Pérou.

M^{me} Alfaro Espinosa (Pérou) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous remercions l'Argentine pour sa décision tendant à ouvrir un débat sur la prise en compte des questions de genre à la Conférence du désarmement. Nous nous félicitons en particulier du document officieux distribué à cette occasion. Nous remercions M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence, et M^{me} Dalaqua de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement de leur présence et de leur précieuse intervention.

Le Pérou est convaincu que l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ont une incidence directe sur le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Vingt-cinq ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing, une feuille de route progressive pour l'égalité des sexes, il est temps d'évaluer les progrès accomplis et de réduire les inégalités avec des mesures décisives. Nous sommes d'accord avec l'analyse figurant dans le document officieux de l'Argentine, à savoir qu'il y a encore beaucoup à faire pour intégrer la prise en compte des questions de genre dans les travaux de la Conférence.

Toutefois, à Genève, nous avons récemment observé d'importants progrès dans d'autres domaines du désarmement et de la maîtrise des armements. Par exemple, le document présenté par l'Argentine évoque les débats menés sur la question par le Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes et en rapport avec la Convention sur les armes à sous-munitions. Il se rapporte aussi aux documents de fond adoptés à la quatrième Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel tenue en novembre 2019 sous la houlette de la Norvège, qui font de multiples références à la prise en compte des questions de genre dans la mise en œuvre du Plan d'action d'Oslo 2020-2024.

La délégation péruvienne voudrait également souligner trois autres efforts. Nous avons le document de travail présenté par la Finlande, parrainé par plusieurs États, avec des recommandations sur la manière de suivre efficacement la mise en œuvre d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes au titre du Plan d'action d'Oslo. Nous avons aussi les contributions de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement, l'un des plus récents étant la publication « Missing Links » dans laquelle la prise en compte des questions de genre est décrite comme un actif incorporel pour aider les États à établir des plans d'intervention et de reconstruction en cas d'incident biologique. Enfin, nous avons

l'exemple de la Lettonie, qui, alors qu'elle assumait la présidence de la Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes en 2019, s'est attachée à mettre en place une obligation se fondant sur la prise en compte des questions de genre et visant l'élimination des violences faites aux femmes. Tous ces exemples peuvent être résumés par le slogan « Petites actions, gros impact » utilisé par ONU-Femmes au moment d'encourager les États à prendre des décisions qui contribuent à lever les obstacles à l'égalité des sexes.

Le Pérou reste un partisan convaincu de la prise en compte des questions de genre dans les domaines du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Nous jugeons donc fondées les idées avancées dans le document officiel de l'Argentine sur la marche à suivre et dans le document du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, en particulier pour ce qui est de promouvoir une plus grande participation des femmes et de leurs offrir plus de possibilités d'exercer des responsabilités dans le cadre de la coordination de la Conférence du désarmement et des organes subsidiaires.

Le but ultime de la Conférence est de maintenir la paix dans le monde. Y a-t-il plus beau message à adresser au monde que de promouvoir sans cesse le rôle des femmes dans la recherche de la paix ? De fait, c'est un important message même pour les citoyens ordinaires sur toute la planète et pour les sociétés dans un monde où la violence domestique tue des milliers de femmes, voire des millions, en silence, plus effroyablement que ne le ferait une maladie ou un virus.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadrice du Pérou de sa déclaration et je donne la parole à la Représentante des Pays-Bas.

M^{me} Claringbould (Pays-Bas) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. En complément de la déclaration prononcée par la Croatie au nom de l'Union européenne, permettez-moi de souligner certaines perspectives nationales sur la question du genre et du désarmement. Les Pays-Bas se félicitent vivement de l'occasion qui leur est donnée d'examiner ces questions à la Conférence du désarmement. J'aimerais remercier la Secrétaire générale de la Conférence d'être venue s'exprimer devant nous sur ce point et l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) d'avoir enrichi nos débats avec des faits, des chiffres et des recommandations issus de ses recherches. Nous tenons à remercier la présidence argentine pour nous avoir fourni un document officiel comme base de discussion aujourd'hui.

Comme il l'a été indiqué dans le document officiel, 2020 est une année parfaitement indiquée pour réfléchir à l'adoption et à la mise en œuvre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. L'écart entre l'engagement pris vis-à-vis du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, d'une part, et sa mise en œuvre, d'autre part, reste vaste. Nous devons tous assumer la responsabilité de cette situation. Les Pays-Bas sont attachés à la pleine mise en œuvre de tous les éléments du programme pour les femmes et la paix et la sécurité et ils sont actuellement en train d'établir leur quatrième Plan d'action national, dans lequel ils mettent à profit les enseignements tirés ces vingt dernières années.

S'appuyant sur l'un de ces enseignements, le Ministère néerlandais des affaires étrangères établira un plan de mise en œuvre interne interministériel, qui sera élaboré en parallèle au prochain Plan d'action national. Cela nous permettra d'être plus volontaristes et de nous axer sur les résultats concernant le programme pour les femmes et la paix et la sécurité sur le plan interne et dans notre politique étrangère.

Monsieur le Président, à l'occasion de la Journée internationale des femmes, notre Mission ici à Genève a mené des discussions internes entre collègues au cours desquelles nous avons échangé des points de vue sur les questions liées au genre et à la diversité. Il était manifeste que ces questions dépassaient le cadre binaire des points de vue féminins et masculins pour s'étendre aussi à un plus large éventail de questions relatives à l'orientation sexuelle et à l'identité. Ces points de vue doivent être pris en considération lorsque nous cherchons à instaurer des sociétés inclusives auxquelles nous pouvons tous

participer. En outre, certaines de nos collègues féminines se montraient réticentes concernant la Journée internationale des femmes, car selon elles, nous devrions nous respecter les uns les autres et appliquer les principes d'égalité tous les jours plutôt que de se le voir rappeler une fois par an.

La participation pleine et inclusive des femmes aux instances internationales, y compris dans le domaine du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements, est un préalable essentiel si l'on veut garantir pleinement l'égalité dans nos sociétés. Les études montrent que les équipes plus diversement composées prennent de meilleures décisions, notamment en assurant l'expression et la prise en compte de points de vue différents. Les Pays-Bas continuent donc de plaider pour que les femmes soient mieux représentées aux postes de responsabilité et dans les processus de prise de décisions. Les statistiques fournies par l'UNIDIR sur la participation des femmes et leur présence dans les instances dirigeantes à la Conférence montrent que nous avons encore beaucoup à faire dans cette instance.

La nomination de la première femme Secrétaire générale de la Conférence en quarante ans constitue une première étape positive et les Pays-Bas encouragent les délégations à s'efforcer d'instaurer la parité des sexes dans leurs délégations et en particulier d'accroître les rôles des femmes aux postes de responsabilité et dans les processus décisionnels.

Et avant de conclure, faisant suite aux dernières observations de la Norvège tendant à ce qu'il n'incombe pas seulement aux femmes de traiter des questions d'égalité des sexes, je tiens à remercier mon collègue Reint Vogelaar, le coordonnateur pour les questions d'égalité des sexes au sein de la délégation néerlandaise aux affaires de désarmement, pour avoir établi la déclaration de mon pays aujourd'hui.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante des Pays-Bas pour sa déclaration et je donne la parole à la Représentante de l'Autriche.

M^{me} Hammer (Autriche) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président.

Nous tenons à vous remercier de nous avoir donné l'occasion d'aborder aujourd'hui la question du genre et du désarmement. Nous souhaitons aussi remercier l'Argentine pour son document officieux qui donne matière à réflexion et contient des recommandations pratiques. Nous tenons aussi à remercier la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement et la représentante de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) pour la qualité de leurs contributions.

Cette année, la communauté internationale commémore le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité, la première résolution de l'ONU à souligner les effets particuliers des conflits sur les femmes et à intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les négociations de paix, la planification humanitaire et les opérations de maintien de la paix. L'Autriche demeure fermement attachée à cette résolution et rend régulièrement compte de sa mise en œuvre – très récemment, le Gouvernement autrichien a adopté le dixième rapport de mise en œuvre concernant le Plan d'action national en octobre 2019. C'est un fait pur et simple que les femmes, les hommes, les filles et les garçons ne sont pas touchés de la même façon par le conflit armé et par des armes.

L'Autriche souscrit pleinement à la déclaration faite au nom de l'Union européenne. Nous aimerions aussi rappeler la déclaration conjointe sur la démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, approuvée par 80 délégations, y compris la mienne, à la Première Commission en 2019. En qualité de Représentante de mon pays, je voudrais mettre l'accent aujourd'hui sur deux dimensions : premièrement, la participation égale des femmes et des hommes et, deuxièmement, l'impact différencié selon les sexes de certains types d'armes.

Premièrement, il reste encore beaucoup à faire pour parvenir à la participation égale des femmes et des hommes aux instances internationales de sécurité. L'Autriche partage les préoccupations exprimées par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies dans son Programme de désarmement. Comme l'ont dit avec beaucoup d'éloquence les

orateurs précédents et la représentante de l'UNIDIR il y a quelques instants, des disparités importantes demeurent entre les sexes pour ce qui concerne la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique multilatérale de désarmement. L'Autriche réaffirme que la représentation à égalité est mutuellement bénéfique, et demeure fermement résolue à continuer de prendre des mesures dans toutes les instances concernées pour atteindre cet objectif.

Deuxièmement, une perspective de genre telle qu'elle s'applique au désarmement implique de prendre suffisamment en compte les vulnérabilités propres à chaque sexe pour prévenir efficacement les souffrances humaines. Dans un souci de concision, je tiens simplement à donner deux exemples concrets.

Il ressort d'un rapport du Programme genre et lutte antimines que les victimes civiles d'incidents liés à des engins explosifs en 2017 étaient à 55 % des hommes, 35 % des garçons et à 7 % des femmes et 7 % des filles. Humanité & Inclusion avait déjà indiqué que 80 % des victimes d'armes à dispersion étaient des hommes et 30 % des garçons. Ces effets disproportionnés sont dus à de nombreux facteurs, mais il est impératif de les étudier pour prévenir et réduire au minimum les souffrances humaines pendant et après un conflit armé. Dans ce contexte, les programmes de sensibilisation aux risques adaptés aux besoins qui sont proposés aux groupes les plus vulnérables sont un exemple manifeste de réelle incidence de la prise en compte des questions de genre dans nos efforts de désarmement.

Les effets disproportionnés des rayonnements ionisants sur les femmes et des filles sont un autre aspect important à signaler. Ces dernières années, un nombre croissant d'études ont été réalisées sur la manière dont l'explosion des armes nucléaires frappe différemment les hommes et les femmes. À la Conférence de Vienne sur les incidences humanitaires des armes nucléaires, par exemple, Mary Olson, du Nuclear Information and Resource Service, a présenté ses conclusions selon lesquelles une femme risque beaucoup plus de souffrir et de mourir d'un cancer radio-induit qu'un homme recevant la même dose de rayonnement ionisant. En outre, la radioexposition en relation avec l'âge joue un rôle important. On sait bien toutefois que la radioexposition peut non seulement déclencher un cancer mais aussi accroître le risque d'autres problèmes de santé, comme une baisse d'immunité, une moindre fécondité – autre effet qui diffère selon le sexe – et d'autres maladies dont les maladies du cœur, les malformations congénitales, y compris l'arriération mentale et les malformations cardiaques. C'est sur la base de ces faits que les incidences différentes des rayonnements ionisants sur les hommes et les femmes ont été reconnues dans le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires.

Monsieur le Président, l'Autriche demeure favorable à l'idée de placer l'humain au centre de nos efforts. La prise en compte des questions de genre dans le domaine du désarmement nous aide à établir et identifier des instruments de politique et de mise en œuvre plus efficaces en tenant dûment compte de ces vulnérabilités particulières. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de l'Autriche de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur de Lettonie.

M. Kārklīns (Lettonie) : D'emblée, Monsieur le Président, j'aimerais vous remercier d'avoir organisé cette discussion, qui est opportune et d'actualité, et d'avoir fourni un document d'information. Ce dernier fait état d'importantes initiatives qui ont été lancées pour promouvoir l'égalité des sexes dans les cercles du désarmement et réduire la violence fondée sur le genre dans le monde.

La délégation lettone s'associe pleinement à la déclaration prononcée plus tôt au nom de l'Union européenne. Je voudrais prendre quelques minutes pour informer cette noble instance d'un autre processus qui peut donner des idées à la Conférence du désarmement. Bien que cela ait été déjà mentionné, au cours de la présidence de la Lettonie, la Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes de 2019 a élevé au rang de priorités le genre et la violence fondée sur le genre aux fins de parvenir à des mesures concrètes pour faire progresser cet aspect des travaux au titre du Traité. La question était importante à la fois pour la Lettonie et du point de vue du Traité qui était le premier à employer le terme « violence fondée sur le sexe » et à faire expressément le lien entre la violence fondée sur le sexe et les instruments de cette violence.

La décision mettait l'accent sur trois aspects. Le premier concernait un plus grand équilibre et une plus grande égalité entre les délégations et dans les instances concernées par le Traité sur le commerce des armes. À ce sujet, les recommandations portaient à la fois sur l'équilibre au sein des délégations et sur le niveau de représentation. Si pour la moitié de la salle, la représentation n'est pas suffisante à tous les niveaux, alors nous ne réalisons que la moitié de notre potentiel. L'égalité doit être significative et donc se concrétiser à la fois par le niveau de représentation et par l'équilibre des effectifs.

Le deuxième aspect avait à voir avec l'incidence de la violence armée dans les conflits selon le sexe. Tout au long des débats qui ont précédé la décision, nous avons reconnu que les hommes et les garçons et les femmes et les filles sont touchés de différente manière par la violence armée et les conflits. Une meilleure compréhension de la nature exacte de ce phénomène par la collecte d'un plus grand nombre de données et leur analyse améliorerait notre capacité à réagir de manière appropriée. Les États ont donc été incités à collecter des données de ce type et à les rendre publiques.

Le troisième point concerne les aspects spécifiques de l'évaluation des risques de la violence fondée sur le genre. Alors que la violence fondée sur le genre et la violence à l'égard des femmes et des enfants relèvent du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, l'avantage que présente le paragraphe 4 de l'article 7 du Traité sur le commerce des armes est qu'il appelle particulièrement l'attention sur un aspect de l'évaluation des risques sur lequel on s'est moins axé par le passé, à supposer même qu'il ait été pris en compte. Pour que cet aspect du Traité soit véritablement mis en œuvre, il faudrait que les États prennent des mesures en vue d'une réduction concrète de la violence fondée sur le genre liée aux armes, ce qui permettrait la réalisation de l'objectif principal du Traité – réduire la souffrance humaine.

Des recommandations ont été faites en vue d'échanges continus de pratiques entre États aux fins de cette évaluation, d'un travail plus approfondi sur certains des termes pertinents figurant dans le Traité et de l'établissement d'un manuel de formation volontaire. Cette décision a été adoptée par consensus et a constitué un progrès décisif pour ce qui concerne les questions de genre dans le cadre du Traité. Ceci étant dit, il s'agit bien sûr d'assurer son suivi et sa mise en œuvre.

En conclusion, Monsieur le Président, j'aimerais saisir cette occasion de remercier toutes les délégations qui ont salué l'initiative de la Lettonie dans le cadre du Traité. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur de Lettonie et je donne à présent la parole au Représentant des États-Unis d'Amérique.

M. Fay (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président et Madame la Directrice générale. La délégation des États-Unis salue les vues positives exprimées dans cette enceinte et tient à ajouter les siennes sur cette question importante intéressant la sécurité et l'équité dans le monde. La Stratégie de sécurité nationale des États-Unis considère que l'égalité et l'autonomisation des femmes font partie intégrante de la sécurité.

Monsieur le Président, les États-Unis ont pour politique de soutenir les efforts visant à faire progresser l'égalité des femmes, à promouvoir et à protéger les droits des femmes et des filles et à développer des programmes qui renforcent l'autonomie des femmes et des jeunes. En outre, nous reconnaissons le rôle des femmes dans le désarmement. Les femmes spécialistes du désarmement assurent une vision et une compréhension complètes de ces questions.

Les États-Unis demeurent fermement attachés à une plus grande participation réelle des femmes à la création et au maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité dans le monde, et ce à la veille de commémorer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, au mois d'octobre prochain. Nous engageons tous les États Membres, les organisations sous-régionales et régionales, l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées à promouvoir l'égalité des chances de sorte que les femmes soient représentées dans tous les mécanismes où sont prises les décisions touchant le

désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements, en particulier dans la perspective de la prévention et de la réduction des conflits armés et de la violence armée.

Dans le contexte du désarmement, en 2017, les États-Unis ont promulgué la loi sur les femmes et la paix et la sécurité, ce qui fait d'eux le premier pays au monde à disposer d'une loi aussi complète sur la question. En juin 2019, le Président Trump a signé la toute première Stratégie sur les femmes et la paix et la sécurité des États-Unis, reconnaissant le rôle déterminant joué par les femmes dans la prévention des conflits, la consolidation de la paix et la stabilisation.

Le Département d'État des États-Unis publiera un plan d'application de la Stratégie sur les femmes et la paix et la sécurité. Le processus de mise en œuvre en cours vise à institutionnaliser la protection des femmes dans les conflits et leur participation aux processus décisionnels. Nous sommes en train de moderniser l'aide étrangère, d'établir de nouveaux outils et d'améliorer la formation, afin que les diplomates, les experts du développement, les professionnels de la sécurité et le personnel des services de défense disposent des connaissances et des ressources voulues et soient plus efficaces dans l'application des principes relatifs aux femmes, à la paix et à la sécurité. Les États-Unis restent déterminés à étendre le rôle des femmes dans l'établissement et le maintien de la paix, de la sécurité et de la prospérité mondiales. Merci, Monsieur le Président et Madame la Directrice générale.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur du Royaume-Uni.

M. Liddle (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président. Tout d'abord, permettez-moi de m'associer à ceux qui vous ont remercié pour les efforts que vous déployez, avec le reste du groupe des six Présidents de la session de cette année, pour donner suite à votre proposition sur un programme de travail. Nous jugeons aussi profondément regrettable qu'une fois de plus, nous n'ayons pas été capables de parvenir à un consensus sur la manière d'intensifier nos travaux sur le programme de fond de la Conférence du désarmement.

Cela étant dit, je vous remercie de nous donner l'occasion ce matin de débattre des questions de genre dans le contexte des travaux de la Conférence et, plus largement, du désarmement, de la non-prolifération et de la maîtrise des armements. Permettez-moi également de remercier la Secrétaire générale de la Conférence et M^{me} Dalaqua pour leurs observations liminaires, ainsi que les délégations qui se sont exprimées jusqu'à présent pour les points qu'elles ont soulevés qui donnent matière à réflexion.

C'est un sujet d'une grande importance pour le Royaume-Uni qui défend depuis longtemps une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans de nombreuses instances. On notera en particulier que le Royaume-Uni a joué un rôle de premier plan au Conseil de sécurité pour promouvoir le programme pour les femmes et la paix et la sécurité ; cette année, bien sûr, comme d'autres l'ont fait remarquer, nous commémorons le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité.

Dans ce contexte, nous avons soutenu les efforts visant à assurer une représentation accrue des femmes à tous les niveaux de prise de décisions dans les institutions et les mécanismes de règlement des différends. J'ai également le plaisir d'annoncer que le Royaume-Uni finance le programme sur le genre et le désarmement de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement qui vise à mieux intégrer les questions de genre dans la maîtrise des armements et le désarmement à l'échelle multilatérale, en veillant à ce que les traités et conventions pertinents produisent des résultats pour tous.

Monsieur le Président, le Royaume-Uni est fermement convaincu que les femmes doivent être dûment représentées dans les discussions, négociations et processus relatifs au désarmement et à la maîtrise des armements – leur contribution et leur participation sont essentielles pour établir et mettre en œuvre des actions durables.

Comme le souligne votre document officiel, Monsieur le Président, nous avons accompli des progrès notables s'agissant d'accroître la participation des femmes à nos travaux. Mais, comme l'a dit l'Ambassadeur de Suisse, l'aspect qualitatif de cette participation est aussi important que l'aspect quantitatif. Je suis heureux d'indiquer que les

trois hauts fonctionnaires qui dirigent les préparatifs du Royaume-Uni en vue de la prochaine Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires au Ministère des affaires étrangères, au Ministère de la défense et au Ministère de l'énergie sont tous des femmes. En effet, chaque fois que je prends la parole ici ou à New York sur des questions de désarmement nucléaire, c'est sur la base d'instructions préparées à Londres par le responsable de secteur et le chef de section chargé du désarmement nucléaire, et signées par le chef ou le chef adjoint de département – postes qui sont tous actuellement occupés par des femmes.

De plus, pendant quatorze des quarante dernières années, ce sont des femmes occupant le poste de Premier Ministre qui se sont vu confier en plus haut lieu la responsabilité de prendre des décisions au sujet des armes nucléaires au Royaume-Uni. L'une d'entre elles, Margaret Thatcher, avait des vues claires sur la dissuasion et le désarmement nucléaires, qui avaient été façonnées par l'expérience de la guerre. Dans un discours prononcé à Moscou en mars 1987, elle a déclaré :

Le fait est que les armes nucléaires existent et que l'on ne peut pas faire semblant de ne pas savoir les fabriquer. Deux guerres mondiales nous ont montré ... combien une guerre menée même avec des armes classiques peut être effroyable, il n'empêche que les armes nucléaires ont prévenu non seulement la guerre nucléaire mais aussi la guerre conventionnelle en Europe. On peut peut-être rêver d'un monde sans armes nucléaires, mais on ne peut pas fonder une défense sûre sur des rêves. Tant que l'Est et l'Ouest n'auront pas établi une confiance beaucoup plus forte qu'elle ne l'est aujourd'hui, un monde sans armes nucléaires sera moins stable et plus dangereux pour nous tous.

Mais, comme vous le remarquez à juste titre, il reste du travail à faire. Au cours de notre présidence de la Conférence, l'année dernière, comme vous, nous avons essayé d'adopter une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes pour la nomination des coordonnateurs des organes subsidiaires et des coordonnateurs spéciaux, bien que nous ne soyons pas parvenus à atteindre l'équilibre souhaité. Cela souligne l'importance qu'il y a à accroître le nombre de femmes occupant des postes de haut niveau dans nos délégations, parmi lesquelles nous pouvons désigner des titulaires de mandats.

Il faut aussi impérativement que nous nous efforcions d'obtenir une représentation plus égale au sein des organisations de la société civile travaillant dans le domaine du désarmement, ainsi qu'au sein des gouvernements. À cet égard, il a été particulièrement agréable de constater qu'à la récente conférence tenue à Londres par les cinq États dotés d'armes nucléaires ainsi désignés au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, 54 % des participants au débat consacré à la société civile étaient des femmes.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous nous félicitons de votre initiative qui arrive à point nommé et de votre document qui incite à la réflexion. La délégation du Royaume-Uni est déterminée à faire son possible pour changer les choses concernant ce sujet important. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur du Royaume-Uni de sa déclaration et je donne la parole au Représentant du Mexique.

M. Martínez Ruiz (Mexique) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Nous aimerions d'abord remercier l'Argentine pour avoir inscrit le genre et le désarmement à l'ordre du jour de la Conférence du désarmement et pour le document officieux très utile que sa délégation a présenté sur cette question. Nous pensons que cette discussion, qui de plus coïncide avec la Journée internationale des femmes, fêtée le 8 mars, est une bonne occasion de promouvoir le dialogue et d'identifier des mesures spécifiques qui faciliteront la prise en compte des questions de genre dans les domaines du désarmement et de la paix et de la sécurité internationales. Nous voudrions également souligner les observations que M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence, vient de faire, et mettre à l'honneur son rôle dirigeant en tant que femme.

Comme nous l'a rappelé Renata Dalaqua de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), les instances de désarmement, et la Conférence en particulier, ont toujours été dominées par les hommes et ne prennent pas en compte les

questions de genre. Il est notoire que l'absence des femmes dans les instances de discussion et de décision dans les différents domaines de travail de l'Organisation des Nations Unies, y compris le programme concernant la paix et la sécurité, se traduit par des politiques qui ignorent les besoins et les préoccupations de la moitié de la population mondiale. Si les femmes sont plus nombreuses à s'exprimer, de nouvelles perspectives et de nouveaux aspects de la question seront mis en évidence. Il y a vingt ans, le Conseil de sécurité a adopté la résolution historique sur les femmes et la paix et la sécurité, qui reconnaissait le rôle majeur des femmes dans la prévention et le règlement des conflits, le maintien de la paix, les interventions humanitaires et la reconstruction, et soulignait l'importance qu'il y avait à ce que les femmes participent sur un pied d'égalité à tous les efforts visant à maintenir et à promouvoir la paix et la sécurité et y soient pleinement associées.

Nous devons aller au-delà de la structure patriarcale et de la conception de la sécurité internationale qui dominant le monde depuis des temps immémoriaux. Nous nous félicitons donc de ce que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, António Guterres, ait pris des mesures spécifiques pour progresser vers cet objectif, et ce par l'intermédiaire de son Programme en faveur du désarmement et de la nomination de femmes très compétentes à des postes d'encadrement. Nous commencerons progressivement à voir ces mesures porter leurs fruits. Nous nous félicitons de ce que des instruments récents tels que le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et le Traité sur le commerce des armes reconnaissent une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes, de l'importance accordée à cette question dans les plans de mise en œuvre de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions, qui, nous l'espérons, sera encore renforcée lors de la prochaine Conférence d'examen, et du nombre croissant de résolutions qui se rapportent à la nécessité de prendre en compte les questions de genre. Il est également satisfaisant de constater que de plus en plus souvent, nous adoptons des résolutions et nous participons à des groupes de discussion dans une telle perspective. Néanmoins, nous n'ignorons pas que ce ne sont là que de premiers pas qu'il convient de consolider.

Le Mexique a récemment rejoint les rangs des pays qui ont adopté une politique étrangère féministe et c'est le premier pays d'Amérique latine à avoir pris une telle initiative. Avec la France et ONU-Femmes, nous organisons le Forum Génération Égalité qui se tiendra à Mexico en mai et à Paris en juillet pour intensifier les efforts en faveur de l'égalité des sexes. L'un des centres d'intérêt du Forum sera la technologie et l'innovation. En outre, à Genève, la délégation mexicaine est membre du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement.

Monsieur le Président, nous nous félicitons des propositions contenues dans le document officiel présenté par la délégation de votre pays. Il s'agit de mesures réalisables et pratiques que la Conférence du désarmement peut prendre pour assurer la plus grande représentation des femmes et permettre aux membres de cette instance de comprendre pleinement la démarche soucieuse d'égalité entre les sexes. La délégation mexicaine est prête à travailler avec les autres membres pour assurer la mise en œuvre de ces propositions. Nous pensons que cette question devrait également être abordée dans le cadre des efforts visant à améliorer le fonctionnement et à rationaliser les travaux de la Conférence. Il sera indispensable de trouver des mécanismes qui donnent à la société civile un plus grand accès à nos travaux, étant donné les contributions importantes que celle-ci peut apporter, en termes d'idées, de connaissances et de critique constructive, pour faire avancer la cause de la pleine participation des femmes aux négociations sur le désarmement.

Nous devons continuer à travailler en étroite collaboration avec l'UNIDIR et à utiliser ses études sur le genre et le désarmement afin de progresser sur cette question. La Conférence devrait également examiner plus en profondeur les incidences humanitaires des armes nucléaires, en particulier l'effet disproportionné de la radioexposition sur les femmes et les jeunes filles, et mener les négociations nécessaires sur les mesures à prendre pour prévenir des incidences aussi catastrophiques.

Enfin, je tiens à réaffirmer qu'en accordant plus d'attention au lien entre le genre et le désarmement, nous serons en mesure de mieux comprendre les difficultés qui persistent et de produire de nouvelles idées et propositions en vue de progrès plus réguliers en matière de désarmement, notamment en innovant pour mettre fin à la paralysie de la Conférence. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Mexique de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur du Pakistan.

M. Hashmi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé la discussion d'aujourd'hui. Permettez-moi également de remercier la Directrice générale M^{me} Valovaya pour ses observations et la représentante de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour son exposé instructif.

Monsieur le Président, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies ont plaidé pour la prise en compte de la dimension de genre de la maîtrise des armements par le biais de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et de la résolution biennale de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes, le désarmement, la non-prolifération et la maîtrise des armements », adoptée à nouveau en 2018. Le Pakistan continue de soutenir ces initiatives au titre de mesures complémentaires pour faire avancer le programme international de paix et de maîtrise des armements.

Monsieur le Président, le Pakistan a lui aussi apporté une modeste contribution en élargissant la dimension de genre au régime et aux processus de désarmement. Pendant notre présidence de la Conférence du désarmement, en mai 2016, notre délégation a organisé une séance plénière ouverte sur le même sujet. Cela concordait avec le soutien total apporté par le Pakistan à la participation effective des femmes aux discussions et aux processus décisionnels concernant la paix et la sécurité et le désarmement.

Sur le plan national, le Pakistan a pris plusieurs mesures pour intégrer une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les domaines de la paix, de la sécurité, de la maîtrise des armements et des sujets connexes. Nous avons une solide tradition de femmes occupant des postes de responsabilité dans ce domaine. Nos femmes ont été Premier Ministre, Présidente de l'Assemblée nationale et Ministre des affaires étrangères et ont pris des décisions sur des questions relatives à la paix et à la sécurité. Elles ont dirigé des institutions politiques concernant la sécurité et la maîtrise des armements, notamment en tant que secrétaires d'État aux affaires étrangères et secrétaires d'État aux affaires étrangères supplémentaires chargés de la maîtrise des armements. Des ambassadrices ont représenté le Pakistan à New York, à l'Agence internationale de l'énergie atomique à Vienne, à l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à La Haye et, bien sûr, ici à Genève. Toutes ont participé activement au discours sur la paix, la sécurité et le désarmement.

Un certain nombre de femmes pakistanaises sont actuellement ambassadrices et diplomates dans différentes capitales du monde entier. À l'heure actuelle, nous avons plus de 80 femmes dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies partout dans le monde. Les femmes pakistanaises continuent de faire partie de nos forces armées non seulement comme personnel auxiliaire mais aussi dans les unités combattantes, y compris dans les rangs des pilotes de chasse. Cela témoigne de la volonté des forces armées pakistanaises de promouvoir l'égalité des chances pour nos femmes également. Pourtant, comme on l'a déjà noté, malgré les progrès accomplis, il reste beaucoup à faire, aux niveaux international et national, pour atteindre l'objectif de l'égalité des sexes et de la diversité dans les débats, les négociations et les résultats en matière de maîtrise des armements.

Monsieur le Président, enfin, nous vous remercions d'avoir fait distribuer un document officiel contenant un certain nombre d'idées intéressantes. Nous attendons avec intérêt les discussions sur la manière de faire avancer ces propositions ; vous pouvez compter sur notre appui à cet égard. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur du Pakistan de sa déclaration et je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Bonjour chers collègues. Après avoir écouté les délégations qui ont parlé d'inscrire la question du genre dans nos débats et de la faire éventuellement figurer dans un instrument juridiquement contraignant et fourni des indications sur les mesures et les plans que les différents États ont mis en œuvre dans le cadre des traités et des accords, je me demande personnellement comment cette question aiderait la Conférence à remplir son mandat. Bien sûr, si nous concluons des instruments juridiquement contraignants, nous aurons certainement l'occasion d'insérer ces propositions intéressantes en faveur de la parité et de l'égalité des sexes.

Si vous me le permettez, Monsieur le Président, je voudrais aborder un autre sujet. Comme la semaine dernière a marqué le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, je dois souligner que l'existence même d'armes nucléaires constitue la plus grande menace pour la paix et la sécurité internationales ainsi que pour la survie de l'humanité. La meilleure et la seule garantie pour que ces menaces disparaissent est l'élimination transparente, irréversible et totale de toutes les armes nucléaires. C'est la seule garantie absolue contre l'emploi, intentionnel ou non, ou la menace d'emploi des armes nucléaires. C'est pourquoi le désarmement nucléaire, en tant qu'obligation centrale, est l'un des objectifs clefs du Traité. En vertu de l'article VI, tel qu'il a été décidé à l'unanimité, et comme l'a stipulé la Cour internationale de Justice, il existe une obligation de poursuivre de bonne foi et de mener à terme des négociations conduisant au désarmement nucléaire dans tous ses aspects, sous un contrôle international strict et efficace. Il s'agit d'une obligation légale expresse, sans ambiguïté ni conditionnalité.

Monsieur le Président, la détérioration de l'environnement international en matière de sécurité, la disparition des traités de désarmement et de maîtrise des armements, l'érosion du multilatéralisme et la soif vorace de domination mondiale sont extrêmement alarmantes et dangereuses. Une course aux armements nucléaires est en cours d'accélération. Deux menaces importantes pèsent sur la foi et la confiance que l'on peut avoir dans la capacité du Traité à atteindre son objectif principal, le désarmement nucléaire, ainsi que sur sa crédibilité et sa légitimité.

La première et la plus importante est le non-respect de la volonté collective et des préoccupations communes de la communauté internationale par un État, ce qui non seulement constitue la plus grave menace pour l'objectif du désarmement nucléaire et l'avenir du Traité, mais viole également les principes fondamentaux inscrits dans la Charte des Nations Unies. Cette politique s'inscrit dans une démarche systématique qui s'efforce de saper la valeur, l'importance et l'efficacité du multilatéralisme, de décapiter les institutions multilatérales, de compromettre les accords internationaux et de réfuter le plus ancien principe du droit international – à savoir *pacta sunt servanda*. À titre d'exemple, et au-delà de la nouvelle révision de la posture nucléaire, le développement récent d'une nouvelle ogive nucléaire de faible puissance par l'administration des États-Unis a non seulement accru le rôle des armes nucléaires dans la doctrine militaire de ce pays, en violation de l'obligation qui lui incombe en vertu du Traité, et a sérieusement ébranlé la foi et la confiance dans le Traité ainsi que sa crédibilité et sa capacité à parvenir au désarmement nucléaire, mais a également rendu l'utilisation des armes nucléaires aussi probable que celle des armes classiques et a rendu la guerre nucléaire encore plus probable.

Monsieur le Président, la deuxième menace vient du fait que le Traité n'a pas un caractère entièrement universel. À cet égard, nous voudrions souligner que l'absence de progrès dans la réalisation de l'universalité pleine et entière du Traité compromettra son objectif, affaiblira sa crédibilité et son efficacité et constituera donc une menace pour la paix et la sécurité internationales. Nous demandons instamment aux États non parties d'adhérer au Traité rapidement, sans condition et en tant que parties non dotées d'armes nucléaires et de placer toutes leurs installations et activités nucléaires sous le régime des garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Dans le même ordre d'idées, nous réaffirmons l'engagement pris par tous les États parties de cesser et d'interdire complètement le transfert ou le partage de tout matériel, renseignement, matière, installation, ressource ou dispositif ayant trait au nucléaire ou la fourniture de conseils scientifiques et techniques dans le domaine nucléaire aux États non parties au Traité, sans exception.

Face à ces difficultés et menaces, Monsieur le Président, ainsi qu'aux engagements accumulés et non respectés lors des dernières Conférences d'examen du Traité sur la non-prolifération, en particulier celles de 1995, 2000 et 2010, on peut se demander si nous devons commémorer le cinquantième anniversaire de l'entrée en vigueur du Traité ou si nous devons être mis en garde contre ces défis et faire part des préoccupations et frustrations de la communauté internationale au vu de la situation actuelle. À ce stade, nous devrions nous concentrer sur le désarmement nucléaire en ce qu'il constitue un besoin urgent de la communauté internationale, et nous devrions nous garder de toute tentative qui pourrait affaiblir de quelque manière que ce soit le rôle et le mandat de la Conférence du désarmement ou gaspiller l'énergie, le temps et les ressources que la Conférence consacre à des questions moins importantes. Nous devrions nous concentrer sur l'ordre du jour de la Conférence.

C'est pourquoi nous avons constamment insisté sur la préservation du rôle et du mandat de la Conférence et sur la responsabilité qui incombe à tous ses Membres d'aider cette noble instance à remplir son mandat principal. À cet égard, les États dotés d'armes nucléaires sont responsables au premier chef de la réalisation de cet objectif.

Pour conclure, Monsieur le Président, au lieu du nouveau processus appelé « Créer un environnement propice au désarmement nucléaire », qui vise à créer une conditionnalité pour les obligations de désarmement nucléaire au titre de l'article VI et à réinterpréter cette disposition ainsi que les obligations liées au désarmement nucléaire convenues lors des précédentes conférences d'examen, nous devons assurer avec vigueur le suivi de notre propre convention globale sur le désarmement nucléaire. Nous devrions réaffirmer la nécessité urgente pour les États dotés d'armes nucléaires de remplir leur obligation de désarmement convenue dans les documents finals des conférences d'examen de 2000 et 2010.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration et je donne la parole à la Représentante de la République de Corée.

M^{me} Choi Soonhee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je voudrais revenir sur la question de la prise en compte des questions de genre par souci de cohérence avec la discussion d'aujourd'hui. Je tiens à m'associer aux autres collègues qui vous ont remercié d'avoir ouvert le débat d'aujourd'hui sur ce sujet très important. Je salue également la déclaration réfléchie de la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement et l'exposé complet et instructif de la représentante de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).

Le travail de l'UNIDIR, notamment son Programme sur le genre et le désarmement, a toujours été très utile pour faire avancer nos efforts collectifs. C'est pourquoi il est très apprécié par de nombreuses délégations, dont la mienne. Le dossier d'information sur le genre et le désarmement en particulier est très apprécié, comme l'ont répété de nombreux orateurs ayant pris précédemment la parole. La Corée déploie également des efforts pour aborder et faire progresser la question du genre et du désarmement. Elle apporte un appui solide et constant au Programme de désarmement du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, l'une des initiatives dont la prise en compte des questions de genre est l'un des éléments importants.

Ici, à Genève, nous mettons l'accent sur ce que nous pouvons véritablement faire de manière réaliste. C'est dans cette optique que la Corée participe activement aux travaux des Champions internationaux de l'égalité des sexes de Genève. En 2020, en plus de l'engagement en faveur de la parité femmes-hommes dans les groupes de discussion pris par toutes les parties à cette plateforme, la Corée a contracté deux engagements supplémentaires qui seront pleinement mis en œuvre cette année à cet égard.

Premièrement, la Corée s'est engagée à contribuer aux efforts internationaux visant à traiter et prévenir la violence fondée sur le genre dans les conflits armés. Les efforts sont diversifiés, dont le soutien financier aux victimes et aux survivants de la violence fondée sur le genre dans les conflits armés. Ces mesures sont de fait conformes à l'initiative prise par le Gouvernement coréen visant à agir en faveur des femmes et de la paix, qui a été

lancée en 2018. Deuxièmement, la Mission coréenne à Genève est déterminée à atteindre la parité des sexes, tant en qualité qu'en quantité, dans toutes les manifestations qu'elle organisera en 2020.

Je vous remercie à nouveau d'avoir abordé ce sujet important dans la salle du Conseil aujourd'hui.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la République de Corée de sa déclaration et je donne la parole à l'Ambassadeur d'Espagne.

M. Sánchez de Lerín García-Ovies (Espagne) (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi d'abord d'exprimer mes regrets face à l'incapacité dans laquelle se trouve la présente assemblée de s'engager à adopter votre programme de travail. Malgré les efforts considérables déployés par les six présidences, nous n'avons pas été capables d'avancer et de sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons depuis vingt ans. Nous savons déjà que nous ne sommes pas en mesure d'assumer un mandat de négociation du jour au lendemain, c'est pourquoi l'adoption d'un calendrier de discussions structuré comme programme de travail, même si ce dernier ne contient pas de mandat de négociation, serait un premier pas vers le rétablissement de la confiance et permettrait de relancer les négociations à une date raisonnablement proche dans cette enceinte.

Face à cette absence de progression, notre session d'aujourd'hui est consacrée à une question fondamentale pour la politique étrangère espagnole : l'intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans la diplomatie. Je suis particulièrement reconnaissant pour cette initiative, Monsieur le Président, pour les paroles encourageantes de la Directrice générale et pour les recherches utiles de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Ma Ministre a défini la politique étrangère du premier Gouvernement de coalition espagnol comme une politique étrangère féministe. Les questions de genre figureront donc toujours sur notre liste de priorités, comme cela a déjà été le cas ces dernières années. L'Espagne s'est engagée dans une démarche constante et soutenue visant à prendre en compte les questions de genre dans tout le processus de diplomatie préventive, de consolidation de la paix et de désarmement, ce qui nous a valu d'être reconnus en tant que Champions internationaux de l'égalité des sexes à l'ONU. Le Ministère espagnol des affaires étrangères a donné l'exemple à cet égard, puisque la nouvelle titulaire du poste de Directeur adjoint pour le désarmement et la non-prolifération est une femme, et qu'elle dirige un département où les femmes représentent plus de 50 % du personnel. Le Ministère donne également la priorité aux questions de désarmement dans le cadre de sa formation continue, avec le soutien de l'Ambassadeur extraordinaire pour l'égalité. C'est non seulement dans le corps diplomatique mais aussi dans d'autres corps administratifs que la participation véritable des femmes est activement encouragée, qu'il s'agisse des forces armées, où les femmes sont déjà présentes aux plus hauts niveaux de commandement, au grade de générales, ou des parties prenantes civiles qui prennent part au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration et aux initiatives de réforme du secteur de la sécurité.

Le Conseil interministériel du commerce extérieur chargé des biens militaires et à double usage, l'organisme espagnol de maîtrise des armements qui délivre des licences pour les transactions relatives aux armes, est présidé par une femme. L'Espagne a parrainé la création du Réseau de personnes référentes dans le cadre de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité sur les femmes et la paix et la sécurité et dirige l'Engagement à l'horizon 2025, une initiative concernant les femmes et la paix et la sécurité qui fixe des objectifs à moyen terme pour la promotion de la prise en compte des questions de genre dans ce domaine.

Mon pays a lancé un plan d'action national pour mettre en œuvre la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité et, en tant que membre du Conseil de 2015 à 2016, a appuyé l'examen de haut niveau de la résolution, qui a abouti à une nouvelle résolution, la résolution 2242 (2015) et à la prise en compte des questions de genre dans les documents, les formulations et les travaux du Conseil de sécurité. Les orientations de notre plan en matière de genre dans les domaines du désarmement et de la sécurité privilégient plusieurs aspects : la protection des femmes et des filles dans les situations de conflit (protection

contre la violence sexuelle, la violence fondée sur le genre et d'autres violations de leurs droits en particulier) ; la protection des femmes en situation de vulnérabilité du fait d'un conflit, comme les femmes réfugiées ou déplacées et les femmes autochtones ; la situation des victimes, notamment dans le contexte du déminage humanitaire et des situations de violence ; la participation importante des femmes au processus de prise de décisions dans les domaines de la diplomatie préventive, du règlement des conflits, du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration et de la consolidation de la paix ; et la sensibilisation de la société par l'établissement de contenus et d'outils de communication et d'information.

Monsieur le Président, en tant que signataire de la quasi-totalité des conventions relatives au désarmement, l'Espagne a également préconisé l'adoption d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les politiques multilatérales et bilatérales et dans le domaine de la coopération au développement. Nous avons donc soutenu l'introduction des questions de genre dans le Programme d'action sur les armes légères, les discussions sur les systèmes d'armes létaux autonomes, la Convention sur certaines armes classiques et les discussions de la dernière Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes et de la récente Conférence d'examen de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel. Nous assumons maintenant la fonction de coordonnateur du Comité d'assistance aux victimes au titre de la Convention sur les armes à sous-munitions au regard de laquelle les femmes ont le rôle que l'on cherche le plus à éviter, celui de victimes. D'innombrables projets relevant de notre politique de coopération pour le développement et le désarmement prennent les questions de genre en compte au cœur même de leurs activités : le soutien que nous apportons à la Loi relative aux victimes et à la restitution des terres en Colombie, la protection des personnes déplacées au Honduras, assurée conjointement avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, le projet EL PAcCTO entre l'Union européenne et l'Amérique latine sur l'implication des femmes dans les gangs et la violence urbaine, les projets de villes sûres pour les femmes au Honduras et au Maroc et bien d'autres encore.

Je voudrais conclure en annonçant que le séminaire sur le désarmement et le genre que l'Espagne a accueilli à Madrid en 2019 se tiendra à nouveau cette année, peut-être à la fois à Madrid et à New York.

En bref, Monsieur le Président, mon pays est un fervent défenseur de l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement, et vous pouvez compter sur notre soutien dans toutes les initiatives qui apparaîtront dans ce domaine afin que nous puissions améliorer nos perspectives à la Conférence. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadeur d'Espagne pour son discours éloquent, qui m'évite de devoir répondre à certaines questions ou doutes soulevés dans cette enceinte. Je donne la parole à la Représentante de la Turquie.

M^{me} Celasin Rende (Turquie) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Permettez-moi tout d'abord d'exprimer notre reconnaissance à la présidence argentine pour avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur la prise en compte des questions de genre dans le désarmement et pour le document officiel présenté sur cette importante question. Nous remercions également la Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, M^{me} Valovaya, et la représentante de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement pour leurs présentations.

Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée de saluer également les efforts déployés par la présidence argentine pour remettre la Conférence au travail, en coopération avec les cinq autres Présidents de la session de cette année, le dernier Président de la session de 2019 et le premier Président de la session de 2021. Cela étant dit, Monsieur le Président, comme nous allons commémorer le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité, qui a jeté les bases du programme pour les femmes et la paix et la sécurité, nous estimons que le débat d'aujourd'hui est une bonne occasion de réfléchir à ce qui a été accompli et de discuter de la manière de combler les lacunes et de résoudre les difficultés qui subsistent dans la réalisation de l'objectif global d'accroissement de la participation des femmes dans ce domaine.

Monsieur le Président, la Turquie estime que le recours croissant au programme pour les femmes et la paix et la sécurité est un outil essentiel pour la prévention et le règlement des conflits, ainsi que pour la consolidation et le maintien de la paix. Grâce à la résolution 1325 (2000) et aux résolutions connexes ultérieures du Conseil de sécurité, un cadre normatif solide a été établi à cette fin. Nous sommes heureux de constater que ces résolutions encouragent le système des Nations Unies et les États Membres à intensifier leurs efforts et à développer des programmes visant à accroître la participation des femmes à la tête de l'armée et des forces de l'ordre et à l'action de consolidation de la paix dans le cadre des négociations de traités et d'accords de paix.

On a pris davantage conscience de la vulnérabilité des femmes et des effets asymétriques que les conflits ont sur elles, et une plus grande attention a été accordée à ce problème. Dans ce contexte, la Turquie reconnaît que la création du poste de Représentant spécial chargé de la question des violences sexuelles commises en période de conflit en 2009, la constitution du Groupe informel d'experts chargé de la question des femmes et de la paix et de la sécurité en 2015 et l'élaboration de la Stratégie sur la parité des genres applicable au personnel en tenue pour la période 2018-2028 du Secrétaire général constituent des étapes importantes vers le renforcement du rôle des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité, y compris la maîtrise des armements et le désarmement.

Monsieur le Président, malgré les progrès accomplis, il reste beaucoup à faire pour donner pleinement effet au programme pour les femmes et la paix et la sécurité. Cela nécessite des efforts et des engagements plus concertés de la part des entités des Nations Unies et des États Membres ainsi que des organisations régionales et de la société civile. Nous jugeons en outre impératif de traiter directement ces causes profondes de conflit, notamment par la promotion de l'égalité des sexes et d'une participation accrue et réelle des femmes à toutes les formes de médiation, à la prévention des conflits, aux opérations de paix des Nations Unies, au relèvement après un conflit, aux processus de consolidation de la paix et de désarmement.

Nous sommes également d'avis qu'il importe d'augmenter le nombre de conseillers pour les questions de genre dans les opérations de paix des Nations Unies. Des efforts supplémentaires sont nécessaires pour voir plus de femmes accéder à des postes de direction ou s'asseoir à la table des négociations et pour renforcer leur participation à la prise de décisions politiques et économiques à tous les stades des processus de paix, ainsi que pour la mise en œuvre des accords de paix.

Prospectivement, la Turquie voit dans le vingtième anniversaire de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité une occasion de structurer l'ordre du jour de la prochaine décennie autour de nouveaux engagements et priorités et elle est prête à jouer son rôle dans les efforts internationaux visant à faire avancer le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et à accroître la participation des femmes au désarmement et questions connexes. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la Turquie de sa déclaration et je donne la parole à la délégation des États-Unis d'Amérique.

M^{me} Bauman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je vous prie de m'excuser de prendre la parole – je n'en avais pas l'intention. J'ai beaucoup apprécié la discussion menée aujourd'hui sur les questions de genre, mais comme ma délégation a été citée nommément, j'ai souhaité exercer rapidement mon droit de réponse.

Je voulais partager avec le groupe une citation sur laquelle je suis récemment tombée et qui m'a interpellée. Il y était dit que notre plus gros problème de communication, c'est que nous écoutons non pour comprendre mais pour répondre, et je tiens à dire, Monsieur le Président, que la session d'aujourd'hui en a été une excellente illustration. En tant que groupe, nous sommes vraiment écoutés les uns les autres et nous avons écouté et entendu les déclarations nationales des uns et des autres sur cette question du genre. Et pour ma part, j'ai apprécié cette discussion.

Malheureusement, une délégation a ressenti le besoin de profiter de cette occasion pour détourner la discussion vers d'autres sujets. Mais les questions soulevées par cette délégation montrent clairement que la Conférence a beaucoup de questions de fond à aborder, que nous avons beaucoup de désaccords et que nous devons approfondir ces aspects.

Mais si nous nous plaçons dans une perspective de compréhension mutuelle, qui consiste à ne pas chercher seulement à répondre ou à attendre l'occasion de répondre, il est ironique que cette délégation soit celle-là même qui nous a empêchés d'avoir ces discussions de fond en faisant obstacle à l'adoption d'un programme de travail. Cela dit, soucieuse d'envisager l'avenir de façon positive, j'attends avec impatience d'entendre l'Australie et les cinq autres États membres qui assumeront la présidence au cours de cette session nous faire part de leurs projets pour le reste de la session de 2020 concernant la façon dont nous pouvons, de manière organisée, structurée, aborder les questions de fond que nous devons traiter et commencer à approfondir la discussion sur les méthodes de travail. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la délégation des États-Unis d'Amérique de sa déclaration et je donne la parole à la délégation indonésienne.

M. Rosandry (Indonésie) : Je vous remercie de me donner la parole, Monsieur le Président. Permettez-moi de vous remercier d'avoir ouvert cette discussion sur la prise en compte des questions de genre dans le désarmement et d'avoir présenté le document officieux à la Conférence du désarmement.

L'Indonésie partage l'avis de nombreuses autres délégations selon lequel le genre est une question transversale ayant un rapport direct avec la mise en œuvre d'efforts plus vastes de paix et de sécurité. En outre, les femmes peuvent contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable ainsi qu'à la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité. Nous pensons également que les femmes sont des agents de paix et de tolérance et méritent de jouer un plus grand rôle dans les travaux sur le désarmement, notamment en créant des réseaux d'experts en désarmement.

Monsieur le Président, ces dernières années, nous avons assisté à une meilleure prise en compte des questions de genre dans le domaine du désarmement, même s'il reste encore beaucoup à faire. Il importe donc dans ce contexte d'adopter une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans notre travail si nous voulons que la participation des femmes et des hommes soit plus diversifiée et significative dans tous les aspects de la maîtrise des armements, de la non-prolifération et du désarmement.

Pour conclure, Monsieur le Président, nous devons collectivement prendre en compte les questions de genre dans tous les efforts de maîtrise des armements et de désarmement en vue de favoriser la paix et la sécurité internationales. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de l'Indonésie de sa déclaration et je donne la parole à la délégation cubaine.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. À Cuba, l'importance des femmes est réelle ; ce n'est pas une fiction ni seulement un vœu pieux. La politique publique veut que l'on adopte une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans tous les domaines, qui se traduit par des données concrètes plutôt que des slogans ou des discours. Les femmes sont autonomisées à Cuba non pas parce que les hommes ont fait preuve de générosité envers elles, mais parce qu'elles ont fait respecter leurs droits. Les femmes ont été présentes dès le début, dès 1868, dans nos luttes pour l'indépendance de Cuba. Elles ont brûlé leurs maisons et leurs villes pour les empêcher de tomber entre les mains de l'ennemi. Elles ont enseigné à leurs enfants la lutte pour la liberté et les ont poussés à s'y joindre, se tenant côte à côte dans cette longue lutte qui a duré plus de cent ans. Les femmes ont souvent pris des risques que beaucoup d'hommes étaient incapables de prendre.

Avant le triomphe de la Révolution en 1959, les Cubains étaient plus nombreux que les Cubaines, qui étaient victimes de discriminations politiques, juridiques et culturelles. Au fil des ans, le rapport s'est inversé. Aujourd'hui, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à Cuba et ont un poids important dans tous les aspects de la vie économique, politique et sociale du pays. L'espérance de vie des femmes, qui a atteint 80,45 ans, est supérieure de plus de trois ans à celle des hommes et est plus élevée que dans bon nombre des pays développés du monde.

En bref, dans mon pays, les femmes se sont battues pour se libérer du colonialisme espagnol et du néocolonialisme que l'amendement Platt a imposé à Cuba en 1902, et aujourd'hui elles se battent pour construire une société toujours plus juste et plus équitable à Cuba sous l'embargo économique, commercial et financier le plus cruel et le plus long auquel un peuple ait été soumis dans l'histoire de l'humanité.

Monsieur le Président, cette réalité résulte d'une politique d'État cohérente qui promeut tous les droits de l'homme pour tous, en mettant particulièrement l'accent sur les questions d'égalité des sexes. Nous ne sommes pas encore satisfaits et nous continuerons à travailler dans tous les domaines, en particulier pour apporter un changement durable et radical à la culture patriarcale traditionnelle qui prévaut dans le monde. Aujourd'hui, les femmes cubaines jouissent pleinement de tous leurs droits et les exercent sur un pied d'égalité absolue avec les hommes. Les droits en matière de sexualité et de procréation des femmes sont garantis et toute forme de discrimination est sanctionnée et passible de poursuites. Actuellement, 53,22 % des membres de l'Assemblée nationale cubaine, qui est la plus haute autorité publique à Cuba, sont des femmes. Je suis convaincu que si la Conférence du désarmement avait une composition similaire, nous ne parlerions pas de genre aujourd'hui, mais nous remplirions plutôt notre mandat de négociation de traités juridiquement contraignants qui mettent fin à la prolifération et garantissent le désarmement. Nous serions plus proches de la paix, et ce serait notre véritable contribution aux centaines de milliers de femmes et de jeunes filles qui meurent victimes des guerres de pillage, du commerce des armes, des nombreux conflits qui servent à accroître les gains financiers et des mesures unilatérales et des embargos génocidaires qui sont adoptés extraterritorialement et illégalement par les grandes puissances et imposés à des peuples souverains, composés en grande partie de femmes et de jeunes filles.

Monsieur le Président, les femmes cubaines sont les piliers de la défense de notre pays et de la promotion de la paix et de l'harmonie. Les exemples abondent et, pour n'en citer qu'un qui est étroitement corrélé à nos travaux d'aujourd'hui, je voudrais mentionner qu'il y a cinq ans, l'Ambassadeur de Cuba auprès de la Conférence était une femme. Immédiatement après, elle est devenue l'Ambassadrice de Cuba auprès de l'ONU, et aujourd'hui, elle est la Vice-Ministre des affaires étrangères chargée des affaires multilatérales et des relations bilatérales avec la plupart des pays du monde. Mon prédécesseur dans cette Conférence était également une femme et, plus fondamentalement, la personne qui m'a mis au monde est une femme, celle qui me soutient et que je soutiens chaque jour est une femme, et la personne que j'ai aidée à mettre au monde est une fille qui sera un jour aussi une femme émancipée à Cuba, et pour le monde.

Je voudrais terminer par deux phrases de José Martí, le héros national de Cuba, qui a vécu au XIX^e siècle, il y a longtemps, à l'époque où l'on ne discourait pas sur le genre. José Martí pensait que la patrie était l'humanité et disait que toute la patrie est dans la femme : si elle nous abandonne à notre sort, nous mourons ; si elle nous est fidèle, nous vivons. L'abnégation de la femme contraint l'homme à la vertu. J'espère que cette Conférence se montrera vertueuse et commencera à négocier des traités juridiquement contraignants pour un désarmement nucléaire complet ou à proscrire une course aux armements dans l'espace, pour ne citer que deux exemples. Ainsi, j'en suis convaincu, nous devons faire en sorte que les femmes ne nous abandonnent pas et qu'elles soient présentes en grand nombre dans cette salle.

Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de Cuba de sa déclaration et je donne la parole à la Représentante de la République bolivarienne du Venezuela.

M^{me} Díaz Mendoza (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en anglais*) : Merci Monsieur le Président. La République bolivarienne du Venezuela souhaite saisir l'occasion qui lui est offerte de remercier la présidence argentine et son excellente équipe pour leur détermination. Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Tatiana Valovaya, Secrétaire générale de la Conférence du désarmement, et la remercions pour les importantes observations qu'elle a faites aujourd'hui. Nous nous félicitons également des contributions apportées par l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement. Dans mon

pays, la prise en compte des questions de genre est une politique publique cohérente et transversale qui ne dépend pas d'un seul et unique programme. La promotion de l'égalité et de l'équité entre les sexes et de l'autonomisation des femmes est un facteur qui contribue au progrès. Mon pays attache une grande importance aux travaux de la Conférence car c'est selon lui l'unique instance multilatérale chargée de négocier dans le domaine du désarmement et un rouage essentiel des mécanismes de désarmement qu'il convient de préserver et de consolider. À cette fin, nous souhaitons souligner combien il est important de concentrer et circonscrire nos efforts sur les points de l'ordre du jour de la Conférence.

Ces dernières semaines, nous, les États Membres, avons montré qu'il est possible de mener un dialogue constructif et inclusif dénué de politisation destructrice, malgré toutes les tensions géopolitiques bilatérales actuelles et malgré l'existence de doctrines de sécurité mondiales et régionales qui sont par nature fortement contradictoires. Nous sommes favorables à la construction d'un système international multipolaire orienté vers la paix, la justice et le développement, fondé sur le respect sans limite des règles et des principes du droit international. La Conférence doit jouer un rôle dans ces domaines et retrouver son chemin afin de prendre la place qui lui revient sur la scène internationale. Merci beaucoup.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la République bolivarienne du Venezuela de sa déclaration et je donne la parole au Représentant de la République islamique d'Iran.

M. Azadi (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je suis désolé de prendre à nouveau la parole. J'ai demandé la parole au titre du droit de réponse.

Monsieur le Président, en réalité, l'égalité des sexes est une question importante pour mon Gouvernement et pour notre pays. Pour votre information, environ 60 % des étudiants de nos universités sont des femmes. Il ne s'agit pas de se payer de mots – nous devons traduire en actions le respect que nous inspire cette question. Trop de paroles sans actes ne servent assurément à rien.

Je rappelle à la délégation qui a précédemment pris la parole pour nous dire que nous devons écouter afin de comprendre que si elle avait écouté afin de comprendre, elle n'aurait pas quitté le Plan d'action global conjoint ni tenté d'éroder le multilatéralisme. Si elle avait écouté afin de comprendre, elle aurait entendu la demande que la communauté internationale lui a faite de ne pas sortir de l'Accord de Paris ni des accords sur les changements climatiques. Et, surtout, puisque nous sommes confrontés à la COVID-19, si elle avait écouté afin de comprendre la demande de la communauté internationale, elle aurait certainement levé les sanctions qu'elle a pour politique d'appliquer dans le but malveillant d'épuiser les ressources iraniennes nécessaires à la lutte contre ce virus. Il s'agit d'une menace et d'une pandémie mondiale, et non d'un virus de Wuhan, comme l'a décrit un Secrétaire d'État sans expérience. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant de la République islamique d'Iran de sa déclaration. Je donne la parole à la Représentante de la République arabe syrienne.

M^{me} Mohammad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Merci, Monsieur le Président. Je tiens à exprimer ma gratitude pour les idées très intéressantes présentées par les femmes et les hommes qui se sont exprimés avant moi sur ce sujet très important : l'égalité des sexes dans le domaine du désarmement. Les femmes syriennes se sont toujours distinguées en intervenant aux côtés des hommes dans les domaines politique, économique et social. J'ai l'honneur d'évoquer le souvenir de M^{me} Alice Kandalaft, qui, dans les années 40, a été la première femme arabe à représenter son pays en tant qu'Ambassadrice auprès de l'ONU et qui a apporté une précieuse contribution à la deuxième session de la Commission de la condition de la femme. Il existe de très nombreux exemples de femmes occupant des postes de direction importants en République arabe syrienne.

Monsieur le Président, j'ai l'honneur de prendre la parole pour la première fois dans la salle historique du Conseil de l'Office des Nations Unies à Genève, une salle qui a été le témoin de grands accomplissements dans l'histoire récente du désarmement. Lorsque j'ai commencé ma carrière diplomatique, j'espérais voir la Conférence du désarmement sortir

d'un long blocage de plus de vingt ans mais malheureusement, nous n'y sommes pas encore parvenus. Toutefois, je garde bon espoir, Monsieur le Président, que les discussions à venir nous conduisent à l'objectif souhaité, sans aucune politisation. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante de la République arabe syrienne de sa déclaration. Je crois que nous en avons terminé avec les déclarations sur la discussion de fond, nous allons donc passer aux autres questions. Avant cela, pour clore cette partie de notre séance, je voudrais remercier toutes les délégations qui ont pris la parole pour leurs précieuses contributions et les exhorter à continuer à travailler pour prévenir la violence et la discrimination et promouvoir l'égalité des chances, car je crois que par essence, ce qui a été dit aujourd'hui, c'est que si nous traitons la question du genre, nous aurons un monde meilleur, et que les travaux de la Conférence du désarmement ne pourront évidemment qu'en bénéficier.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Australie, M^{me} Mansfield, au titre des questions diverses.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Permettez-moi une fois de plus de remercier l'équipe argentine et, bien sûr, votre Ambassadeur, qui est parti à la fin de la semaine dernière, pour leur travail acharné et leur persévérance pendant votre présidence. Nous avons vraiment apprécié vos efforts et la façon dont vous avez tiré parti de l'excellent travail entrepris par la présidence algérienne au nom des six Présidents de la session de 2020, du dernier président de la session de 2019 et du premier de la session de 2021 (P6 plus 2). Nous avons été témoins de cet engagement de près, et cela a été un grand privilège de cheminer aussi loin avec vous. Nous n'ignorons pas que nous allons bientôt accéder à votre poste et nous voulons saisir cette occasion de parler un peu des propositions que l'Australie et les cinq autres Présidents de la session de 2020 ont faites pour le restant de l'année.

Mais avant d'aborder spécifiquement ce point, puis-je me permettre de réagir aux observations du secrétariat concernant la COVID-19 ? Et merci beaucoup d'avoir décrit la position du secrétariat. La situation semble des plus fluctuantes, mais je tiens à dire que pour le collège des six Présidents et pour l'Australie, qui prend ses fonctions à la présidence, la sûreté, la sécurité et le bien-être de chacun sont une priorité. Nous continuerons donc à suivre l'évolution de la situation et à travailler avec le secrétariat pour voir si nous pouvons ou non apporter des modifications ou prendre des mesures d'atténuation supplémentaires. Vous aurez pris connaissance, je l'espère, des directives publiées par l'Office des Nations Unies à Genève le 3 mars dernier, qui contenaient de nombreuses informations pratiques, dont certaines ont été répétées ce matin par le secrétariat.

Je vous demande à nouveau instamment de veiller à prendre ces directives au sérieux alors que nous évaluons les risques et essayons de nous mettre au travail du mieux que nous pouvons, car la responsabilité des séances n'incombe pas tant à l'Office des Nations Unies à Genève, qui les facilite, qu'aux organisateurs. Encore une fois, nous continuerons d'accorder le plus grand sérieux à ces aspects.

Le secrétariat devra le confirmer, mais sauf erreur de ma part, le Conseil des droits de l'homme a décidé ce matin de transférer le restant de ses séances de la salle XX du bâtiment E à la salle des Assemblées du bâtiment A ; ainsi, à ce que je crois comprendre, le secrétariat a pensé que nous pourrions déplacer les séances plénières de notre Conférence du désarmement dans la salle du Conseil des droits de l'homme, ce qui nous permettrait d'avoir un petit peu plus de place à un moment où ce n'est pas l'idéal d'être au chaud dans un petit espace. Nous avons l'intention de présenter cela comme une option possible, et je dois maintenant vérifier auprès du secrétariat qu'elle est bien envisageable.

On pourrait aussi, bien sûr, reporter les deux prochaines semaines de séances plénières sous la présidence australienne et essayer de rattraper les heures correspondantes. Mais il vaut peut-être mieux que je m'arrête là pour demander au secrétariat s'il peut ou non donner des précisions à ce sujet et ensuite peut-être recueillir des réactions. Je pourrai alors peut-être examiner étape par étape et de manière un peu plus détaillée les propositions que l'Australie et les présidences restantes ont établies pour nos travaux pendant le restant de 2020.

M^{me} Day (Secrétaire de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Je remercie l'Ambassadrice d'Australie pour les questions qui ont été posées à nos collègues de l'Office des Nations Unies à Genève et à la Division de la gestion des conférences en particulier. Il existe des salles plus grandes que celle-ci. Nous vérifions actuellement si elles sont disponibles. En fonction des projets et du programme de la prochaine présidence et des présidences suivantes, il pourrait être nécessaire de faire preuve de souplesse quant aux jours et aux heures auxquels la Conférence du désarmement voudra peut-être se réunir. Nous aurons une réponse sous peu après avoir pris contact avec l'Office des Nations Unies à Genève.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*): Merci beaucoup pour ces précisions. Il semble bien que l'utilisation de la salle du Conseil des droits de l'homme, la salle XX, soit envisageable pour les séances. Mais peut-être que si je pouvais voir s'il y a ou non des observations à attendre des délégations, comme je l'ai dit au début, nous pourrions régulièrement envisager cette possibilité. Ce n'est donc pas parce que nous prenons une décision maintenant que nous ne pourrions pas la réexaminer à l'avenir. Nous recueillerons aussi volontiers vos avis par courrier électronique, etc. Si l'un ou l'autre d'entre vous souhaite faire des observations ou poser des questions toute de suite, je serai très heureuse de voir si le secrétariat ou nous-mêmes sommes en mesure d'y répondre. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*): Je donne la parole à la délégation cubaine.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*): Merci, Monsieur le Président. Je remercie l'Ambassadrice d'Australie pour ses observations ainsi que le secrétariat. Je prends la parole parce que je ne vois pas clairement le but de la discussion que nous avons maintenant. La Conférence du désarmement est-elle en train de décider s'il convient de reporter la session de deux semaines, comme l'ont fait d'autres instances? Sommes-nous en train de décider si nous allons changer de salle? Dans l'un et l'autre cas, nous avons assurément une tradition bien ancrée de respect de la santé publique et nous soutenons tout effort en ce sens, mais dans le même temps, nous n'aimons pas nous conformer à des politiques qui n'ont pas de véritable fondement scientifique.

En d'autres termes, je ne sais pas dans quelle mesure le fait de changer de salle sera réellement utile ou non, ni s'il y a eu une contribution en ce sens d'un expert de l'Organisation mondiale de la Santé ou une recommandation de l'ONU à l'Office des Nations Unies à Genève. Si tel est le cas, j'aimerais l'entendre, car ce qui me préoccupe le plus dans tout ce qui a été dit, c'est la remarque finale de l'Ambassadrice selon laquelle, si nous prenons une décision maintenant, nous ne pourrions pas la modifier plus tard. Ce qui n'est pas clair pour moi, c'est la décision que nous prenons maintenant.

Je ne sais pas si je me suis exprimé clairement, mais c'est pourquoi j'ai pris la parole. Veuillez excuser cette déclaration. Peut-être ai-je mal compris ce qui a été dit.

Le Président (*parle en espagnol*): L'Ambassadrice d'Australie a la parole.

M^{me} Mansfield (Australie): Merci, Monsieur le Président, et merci à Cuba pour avoir demandé des précisions.

En substance, ce que le groupe des six Présidents de la session a examiné et discuté avec le secrétariat, c'est le fait de savoir si la situation a changé ou non du point de vue du risque sanitaire. Pour ce qui nous concerne, à la Conférence du désarmement, nous avons assez peu de personnes venant des capitales – c'est foncièrement le même groupe de personnes qui se réunit depuis dix jours. Étant donné que dans la population, les chiffres augmentent, nous pensons que cela vaut la peine de demander aux délégations leurs observations et réflexions sur le fait de savoir si l'évaluation des risques qui a été effectuée – qui fait que nous poursuivons nos travaux – a légèrement évolué ou non.

Nous y avons réfléchi à la lumière des directives fournies par l'Organisation mondiale de la Santé et ensuite évaluées par l'Office des Nations Unies à Genève. L'un de ces conseils est d'essayer de ménager plus d'espace entre les délégations, c'est donc plus particulièrement pour ces raisons qu'emménager dans une plus grande salle pourrait se justifier. Cela dit, nous ne sommes pas aussi entassés dans cette salle que dans certaines des plus petites. Il se peut que vous ne voyez aucun inconvénient à rester dans cette salle, mais

comme les avis peuvent changer suivant l'évolution de la situation, le groupe des six Présidents a jugé utile d'au moins vérifier si certains collègues s'inquiétaient. Concrètement, la seule différence entre cette salle et la salle XX c'est que nous aurions plus de place. Fondamentalement, c'est le même groupe de personnes qui se réunirait, donc il y aurait peu de changement à ce niveau. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie l'Ambassadrice d'Australie pour ses éclaircissements. Nous tiendrons les membres de la Conférence du désarmement informés. Si je comprends bien, plus personne ne veut prendre la parole, la séance d'aujourd'hui est close – excusez-moi, l'Ambassadrice d'Australie a demandé la parole.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Vous m'aurez beaucoup entendue aujourd'hui. Mais je tenais à parler un peu plus de la planification que nous avons faite avec nos collègues du groupe des six Présidents de la session et de ce à quoi pourrait ressembler notre ordre du jour pour le restant de l'année, en supposant en effet que nous soyons en mesure de poursuivre les séances plénières au rythme habituel.

Lorsque nous assumerons nos fonctions la semaine prochaine, nous le ferons avec un sens aigu des responsabilités et un devoir de protection vis-à-vis de la Conférence du désarmement. Nous reconnaissons que nous n'avons pas pu parvenir à un consensus sur le programme de travail ; néanmoins, nous aimerions essayer de soumettre des questions de fond à la Conférence.

Les six Présidents de la session de 2020 ont proposé trois options concernant un ensemble de documents pour nos travaux en 2020. Nous avons désormais établi un calendrier coordonné des séances plénières pour le restant de l'année et nous nous proposons de le faire distribuer à toutes les délégations par l'intermédiaire du secrétariat en temps utile. Ce que nous proposons, c'est que les séances plénières permettent de traiter tous les points de l'ordre du jour de la Conférence de manière égale, ainsi que la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence. Nous proposons également de poursuivre les consultations sur un programme de travail. Nous voulons que les Membres et les observateurs de la Conférence sachent bien à l'avance ce dont nous allons discuter afin de pouvoir se préparer et participer activement aux sessions. Nous vous encourageons également à envisager de soumettre des documents de travail et autres documents pertinents pour nous aider à encadrer ces discussions.

Monsieur le Président, dans le cadre du calendrier coordonné du collège des six Présidents, l'Australie propose de tenir au moins quatre séances plénières thématiques. Celles-ci porteront sur les points 1 à 3 de l'ordre du jour et sur la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence. Notre première séance plénière, prévue pour le 17 mars, la semaine prochaine, si tout va bien, portera sur la vérification du désarmement nucléaire, y compris le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux de l'ONU concerné. Nous incitons les représentants à étudier le rapport du Groupe et ses divers documents de travail, ainsi que les modalités selon lesquelles la Conférence pourrait travailler dans le domaine de la vérification du désarmement nucléaire. Les futures négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire devront inclure la vérification, il est donc essentiel que la Conférence ait bien réfléchi à la manière de procéder.

Notre deuxième séance plénière portera sur la réduction du risque nucléaire, avec un groupe de discussion suivi d'un débat. En 2018, les délégations ont convenu, au sein de l'organe subsidiaire 2, que de nouvelles discussions sur la réduction du risque nucléaire seraient les bienvenues et c'est pourquoi nous reprenons ce point. Nous incitons les représentants à examiner le rôle que la Conférence pourrait utilement jouer dans la compréhension et la réduction de ces risques.

Après la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, nous accueillerons notre troisième débat en plénière, qui portera sur la réduction des risques de sécurité dans l'espace. Ce sera l'occasion de mettre en commun les approches nationales en matière de gestion des risques de sécurité dans l'espace. Nous voulons œuvrer avec toutes les nations pour forger un consensus international sur le comportement responsable dans l'espace et espérons pouvoir explorer ce thème.

Notre quatrième et dernière séance plénière se concentrera ensuite sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence du désarmement. Ce n'est pas un sujet nouveau pour la Conférence et compte tenu des difficultés à résoudre pour remplir le mandat de négociation de la Conférence, il est important d'examiner de manière critique s'il existe des moyens d'être plus efficaces. Aussi modestes soient-elles, certaines idées pourraient faire la différence dans notre façon de travailler – par exemple, la pratique que vous avez pu observer jusqu'à présent cette année, à savoir la coordination renforcée par les six Présidents de la session de 2020, le dernier Président de la session de 2019 et le premier de la session de 2021, qui, selon nous, a fait évoluer les choses, et qui, nous l'espérons, continuera d'être un facteur de progrès.

Chers collègues, vous avez entendu tout à l'heure l'importance que nous accordons au genre, à la diversité et au fait que toutes les voix s'expriment. En faisant entendre toutes ces voix, nous prendrons de meilleures décisions. Mais en examinant de près le Règlement intérieur de la Conférence, j'ai été très surpris de constater qu'il n'est de fait pas neutre du point de vue du genre, et qu'il ne semble donc pas respecter le principe d'égalité des sexes. Au cours de notre présidence, nous proposerons qu'une modification technique lui soit apportée pour qu'il ne soit plus genré. Nous savons qu'il faut être prudent au moment d'ouvrir le Règlement intérieur ; ce n'est pas ce que nous nous proposons de faire. C'est un aspect qui diffère radicalement de tout ce qui a été discuté jusqu'à présent. Il s'agirait purement et simplement de demander aux délégations de soutenir un amendement technique visant à introduire l'égalité des sexes et la neutralité dans le libellé du Règlement intérieur, et nous y reviendrons au cours de notre présidence.

Enfin, Monsieur le Président, nous avons dit il y a quinze jours que deux présidences seraient suffisantes pour examiner la proposition d'ensemble de documents présentée cette année pour le programme de travail en séance plénière, nous ne proposerons donc pas de poursuivre la discussion dans ce cadre. Mais nous sommes extrêmement fiers de cet ensemble de documents qui a été mis en place au début de l'année sous la direction de nos collègues algériens, et du travail que vous avez poursuivi ensuite. Et nous pensons vraiment que cette proposition mérite d'être examinée plus avant et de rester sur la table. Nous serons donc à la disposition de toute délégation souhaitant nous rencontrer pour discuter de l'avancement du programme de travail de la Conférence. Ceci conclut mon intervention. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Madame l'Ambassadrice. Je peux maintenant dire que nous en avons terminé pour aujourd'hui – mais la délégation du Brésil demande la parole. Je donne la parole à l'Ambassadeur.

M. De Barros Carvalho e Mello Mourão (Brésil) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président. Je suis désolé de prendre la parole en fin de matinée, mais je serai bref.

Monsieur le Président, puisque nous sommes ici depuis la fin du mois de janvier à parler beaucoup de tout sauf du désarmement et de la non-prolifération, je vous demande de bien vouloir m'accorder deux minutes pour m'exprimer en l'honneur d'un homme de paix qui est mort la semaine dernière dans sa ville natale, Lima, au Pérou, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar. Ce dernier a d'abord été Ambassadeur ici auprès de la Suisse. Il a ensuite occupé le poste de Secrétaire général du Ministère des relations extérieures de son pays, puis d'Ambassadeur auprès de l'ex-Union soviétique. Il a également été le Représentant permanent de son pays auprès de l'ONU et, à ce titre, Président du Conseil de sécurité. Il a été désigné Sous-Secrétaire général aux affaires politiques et, deux mois seulement après avoir quitté le service diplomatique péruvien, il a été élu Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, puis réélu pour un second mandat qui s'est terminé en 1992.

Javier Pérez de Cuéllar, avant même d'être nommé Sous-Secrétaire général, avait rempli les fonctions d'émissaire à Chypre pour obtenir une trêve entre les communautés grecque et turque et entamer des négociations de paix. Au cours de ses deux mandats de Secrétaire Général, il a dû affronter et aider à résoudre – grâce à ses talents de diplomate – plusieurs situations délicates dans le monde, notamment les négociations de paix pour mettre fin à la guerre des Malouines, la libération des otages au Liban, la paix entre le

Gouvernement et la guérilla au Salvador, les accords de paix pour la fin de la guerre entre l'Iran et l'Irak, tout en condamnant sans relâche le régime d'apartheid en Afrique du Sud.

Mais pourquoi est-ce que j'évoque son nom aujourd'hui, ici, devant la Conférence du désarmement ? Parce qu'il était un homme de paix, en faveur du désarmement. Et je pense que nous avons quelque chose à apprendre de lui, en particulier ces jours-ci. Selon moi, ce que nous pouvons retenir de lui, Monsieur le Président, c'est le message qu'il nous a adressé, à savoir que le désarmement ne se limite pas à s'interroger sur le bien-fondé d'un démantèlement des dispositifs nucléaires, à se demander si nous allons procéder de manière transparente ou non, si nous respectons les bonnes règles dans nos discussions à la Conférence ou s'il y a de nouveaux aspects techniques pour certaines armes qui doivent être pris en compte. Bien sûr, toutes ces questions sont très importantes, mais la leçon que nous avons tirée de la vie diplomatique de l'Ambassadeur Pérez de Cuéllar est que le désarmement ne peut vraiment être réalisé que par le désarmement de nos esprits et de nos cœurs et par une utilisation efficace et consensuelle de la diplomatie. Si nous ne sommes pas capables de partir de ce principe, nous ne pourrons jamais parvenir efficacement au désarmement ou à la non-prolifération. Ainsi, que le souvenir de ce grand Ambassadeur latino-américain, Javier Pérez de Cuéllar, reste gravé dans nos mémoires. Merci beaucoup, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Merci beaucoup, Monsieur l'Ambassadeur, pour l'hommage bien mérité que vous avez rendu à l'ancien Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Pérez de Cuéllar, qui vient de nous quitter. Je vais donner la parole à la délégation cubaine puis à la délégation péruvienne.

M. Delgado Sánchez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président. Je m'excuse sincèrement de prendre à nouveau la parole, mais je le fais en réponse aux observations de l'Ambassadrice d'Australie. Cuba apprécie beaucoup l'effort accompli par les Présidents de la présente session. À la dernière séance, lorsque la possibilité d'aborder certaines questions à de futures séances plénières a été discutée, nous avons dit à l'Ambassadrice d'Australie qu'il serait bon d'avoir une vue d'ensemble car cela nous aiderait à faire des projets et à faire un point de situation.

Ma préoccupation, que je voudrais soulever maintenant plutôt que d'attendre la prochaine séance, concerne le document qui va être présenté, puisqu'il est question d'un document. La délégation cubaine soutient et salue la transparence du plan des présidences de la session 2020 qui nous donne un aperçu de ce que nous ferons pendant toute l'année. Nous jugeons aussi très positif qu'il s'agisse d'un effort collectif. Toutefois, nous voudrions mettre les délégations en garde sur le fait que le document qui sera présenté – et j'espère me tromper et ne pas avoir motif à le dire – ne doit en aucun cas supplanter le programme de travail, car ce dernier n'est pas du ressort des Présidents de la session.

Par conséquent, même si je ne l'ai pas encore vu, je suis convaincu que le document que je recevrai sera quelque chose de très simple dans lequel il sera indiqué « voici le point de l'ordre du jour et voici la date », sans aucune autre observation, parce que des observations sur la forme de la séance, sur ce qui sera examiné à cette occasion, sur le mandat pour cette séance, etc. nous rapprocheraient déjà – dangereusement, je crois – d'un programme de travail plutôt que d'une proposition des Présidents. Nous avons une confiance totale et absolue dans la présidence, dans les six Présidents de cette session et, en particulier, dans la présidence de l'Australie, qui débutera la semaine prochaine, mais je voulais vous faire part de cette mise en garde pour éviter que le secrétariat ne nous présente un document dont l'objectif n'est pas clair – si on nous distribue un tel texte, nous consacrerons le début de la prochaine séance à l'examen de ce document énumérant les questions à aborder plutôt qu'au traitement des questions de fond proprement dites – et éviter dans une certaine mesure que cette Conférence n'illustre ce qu'elle est malheureusement devenue pour se concentrer réellement sur les questions de fond, concernant lesquelles vous et tous les autres Présidents aurez le plein appui de Cuba.

Je voulais seulement faire cette observation et, comme je l'ai dit, j'espère me tromper. Cela ne me dérange pas de faire une erreur dans de tels cas. Je vous remercie.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice d'Australie pour éclaircir ce point.

M^{me} Mansfield (Australie) (*parle en anglais*) : Merci beaucoup, Monsieur le Président. Vous constaterez par vous-même que le document que nous avons proposé de fournir rassurera nos collègues concernant le point soulevé par le Représentant de Cuba. Le document est très simple : il contient les points de l'ordre du jour que vous connaissez bien, et seulement une date et le pays qui pourrait faire avancer ces points. Nous avons pris soin d'en discuter avec les cinq autres Présidents de la session de 2020 et de nous assurer qu'il s'agit d'une approche équilibrée du point de vue du temps de séance. Aucun jugement n'est porté sur le contenu – il incombe entièrement à chaque Président de mener les travaux à bonne fin. Vous verrez ainsi qu'il s'agit d'un document très simple qui, nous l'espérons, donnera seulement à chaque délégation l'occasion de réfléchir aux thèmes des séances plénières de ces journées. Je pense que cela ne vous posera aucun problème. Nous présentons ce document de bonne foi à notre assemblée pour organiser le travail que les délégations se verront confier à chaque séance plénière. Je vous remercie, Monsieur le Président.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je crois comprendre que le point a été éclairci et je donne la parole à la délégation péruvienne.

M. Aréstegui Bravo (Pérou) (*parle en espagnol*) : Merci, Monsieur le Président, et veuillez m'excuser de demander à nouveau la parole ce matin. Je souhaite, brièvement, exprimer la reconnaissance et la gratitude de la délégation péruvienne à l'égard de l'Ambassadeur du Brésil pour l'hommage qu'il a rendu à l'Ambassadeur Javier Pérez de Cuéllar. Ma délégation apprécie vivement ce geste d'amitié et de compassion envers ce fonctionnaire et illustre diplomate péruvien qui a consacré sa vie au service du Pérou et de la communauté internationale, a exercé ses plus hautes fonctions en tant que cinquième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies avec une intégrité et un engagement exemplaires et a contribué, dès son entrée en fonction, à la paix et à la sécurité internationales dans différentes régions du monde. Je voudrais à nouveau remercier le Président de m'avoir offert cette possibilité d'intervenir de nouveau, et remercier l'Ambassadeur du Brésil pour ses condoléances et l'hommage rendu à l'Ambassadeur Pérez de Cuéllar.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Représentant du Pérou de sa déclaration. Pour être sûr, je demande si une autre délégation souhaite prendre la parole. Comme aucune ne le souhaite, nous terminerons la séance par quelques observations finales.

Tout d'abord, je tiens à nouveau à exprimer mes remerciements pour l'aide que ma délégation a reçue et tout le soutien que les délégations ont apporté à la présidence argentine et aux efforts des six Présidents de la présente session. Nous sommes sur le point de quitter la présidence, mais nous restons attachés au collège des six Présidents et nous continuerons à travailler avec les autres Présidents de la présente session ainsi qu'avec le dernier Président de la session précédente et le premier de la session suivante.

Je voudrais également remercier tous les membres officiels de la Conférence du désarmement et les interprètes pour leur soutien et annoncer que la prochaine séance plénière aura lieu le mardi 17 mars, à 10 heures, sous la présidence de l'Australie. Merci beaucoup. La séance est levée.

La séance est levée à 12 h 50.